PARCS CANADA

MISE À NIVEAU DU BÂTIMENT D'ACCUEIL SECTEUR ST-MATHIEU PARC NATIONAL DE LA MAURICIE

ARCHITECTE



INGÉNIEUR STRUCTURE



INGÉNIEUR MÉCANIQUE / ÉLECTRIQUE

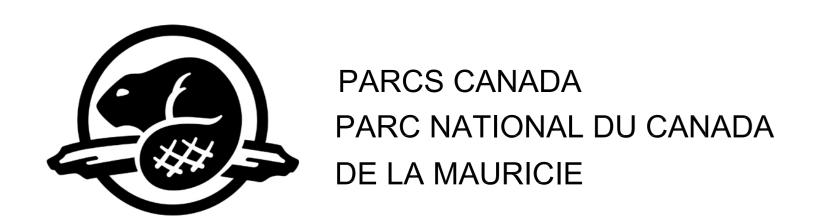


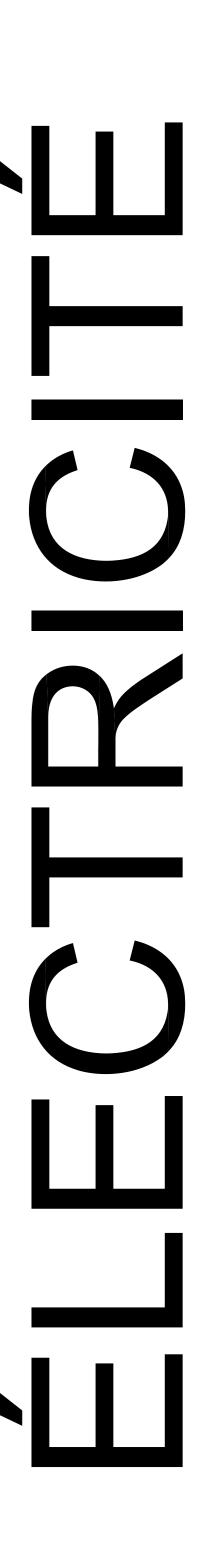
ENERCOGC.COM



1850 - ÉLECTRICITÉ

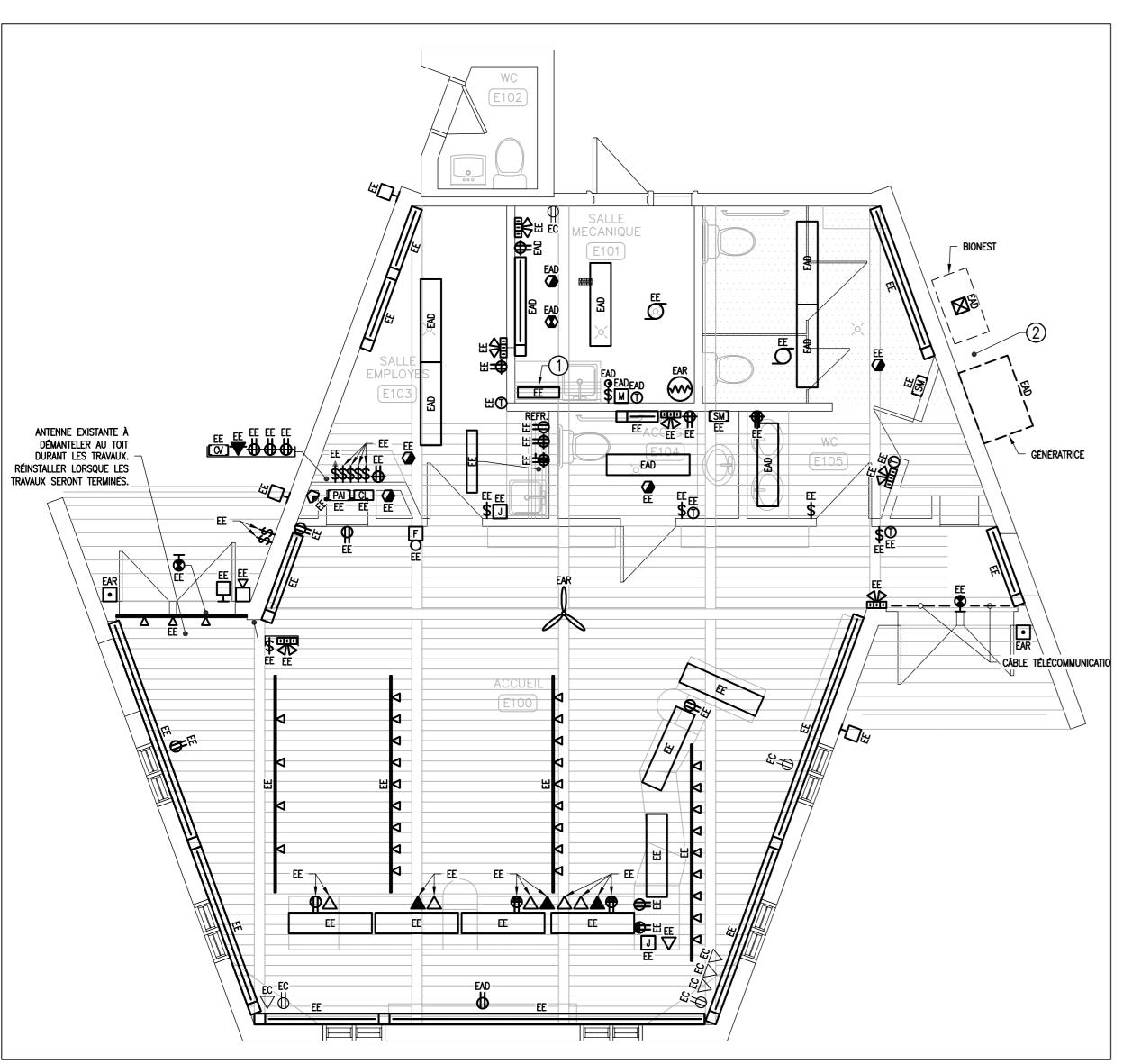
27 JUIN 2019 - POUR SOUMISSION



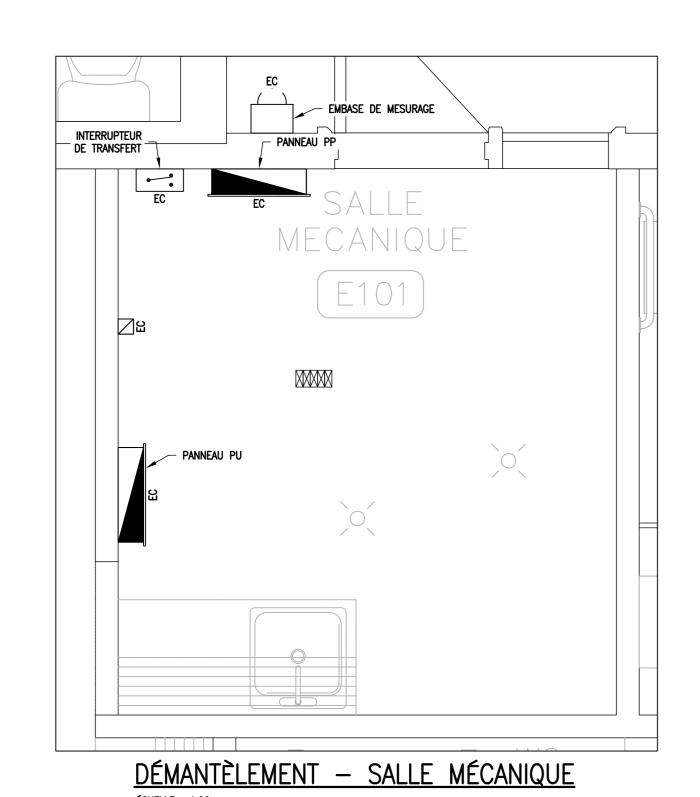


E00

LISTE DES PLANS							
No.	TITRE						
E01	ÉLECTRICITÉ DÉMANTÈLEMENT						
E02	ÉLECTRICITÉ RÉAMÉNAGEMENT ÉCLAIRAGE & ALARME INCENDIE						
E03	ÉLECTRICITÉ RÉAMÉNAGEMENT PRISES & SERVICES						
E04	ÉLECTRICITÉ PANNEAUX DE DISTRIBUTION & TABLEAUX						
E05	ÉLECTRICITÉ DEVIS						
E06	ÉLECTRICITÉ DEVIS						



<u>DÉMANTÈLEMENT</u>



NOTE(S) DE DÉMANTÈLEMENT

LES TRAVAUX DE DÉMANTÈLEMENT INDIQUÉS SUR CE PLAN PEUVENT NE PAS MONTRER L'ENSEMBLE DES

L'ENTREPRENEUR DEVRA DÉMANTELER TOUTES LES DÉRIVATIONS INUTILISÉES JUSQU'À LEUR SOURCE. LA SOURCE EST GÉNÉRALEMENT LE POINT OÙ LA DÉRIVATION REÇOIT SON ALIMENTATION (PANNEAU). CEPENDANT, POUR LES CIRCUITS COMPORTANT DES CHARGES EXISTANTES À CONSERVER, LA SOURCE EST LE POINT QUI DOIT DEMEURER OPÉRATIONNEL APRÈS LES TRAVAUX (BOÎTE DE JONCTION, AUTRE ÉQUIPEMENT, ETC.).

RELOCALISER LES LUMINAIRES ET AUTRES ÉQUIPEMENTS AFIN D'EXÉCUTER LES TRAVAUX DE MÉCANIQUE AU PLAFOND. COORDONNER SOIGNEUSEMENT LES TRAVAUX AVEC MÉCANIQUE ET ARCHITECTURE.

LORSQUE LES TRAVAUX DE DÉMANTÈLEMENT SERONT TERMINÉS, L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER QUE TOUS LES CIRCUITS SONT FONCTIONNELS ET APPORTER TOUS LES CORRECTIFS NÉCESSAIRES POUR CORRIGER LA SITUATION SI REQUIS.

TOUTES LES OUVERTURES ET TROUS LAISSÉS PAR LES ÉQUIPEMENTS ET DÉRIVATIONS ENLEVÉS ET/OU

TOUS LES LUMINAIRES DÉMANTELÉS, QUI N'ONT PAS ÉTÉ RELOCALISÉS, DEVRONT ÊTRE REMIS AU

COMPOSANTES À ENLEVER. L'INTENTION DE CE PLAN EST DE DONNER UNE IDÉE GÉNÉRALE DE L'AMPLEUR DES TRAVAUX DE DÉMANTÈLEMENT. PAR CONSÉQUENT, L'ENTREPRENEUR POURRAIT DEVOIR PROCÉDER AU DÉMANTÈLEMENT DE COMPOSANTES QUI N'APPARAISSENT PAS SUR CE PLAN.

relocalisés doivent être ragréés par l'entrepreneur général.

NOTE(S) GÉNÉRALE(S)

- . POUR LES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS À DÉPLACER "EAD", RÉACHEMINER LE CÂBLE D'ALIMENTATION (CIRCUIT EXISTANT) JUSQU'AU NOUVEL EMPLACEMENT "ED". REMPLACER L'ÉQUIPEMENTS LORSQUE C'EST UNE PRISE, UN INTERRUPTEUR OU ENCORE LORSQUE L'ÉQUIPEMENT EST DÉFECTUEUX ET/OU ENDOMMAGÉ.
- B. CONSERVER TOUTES LES PRISES EXTÉRIEURES.

NOTE(S)

- LUMINAIRE À DÉMANTELER DURANT LES TRAVAUX. CONSERVER LE LUMINAIRE POUR LE RÉINSTALLER DANS LE NOUVEAU MOBILIER DANS LA SALLE DES EMPLOYÉS.
- 2. LUMINAIRE ET DÉTECTEUR À DÉMANTELER DURANT LES TRAVAUX. CONSERVER LE LUMINAIRE ET LE DÉTECTEUR POUR LE RÉINSTALLER DANS LE NOUVEAU LOCAL DE la génératrice et bionest.
- . DÉMANTELER LES CONDUITS SOUS DALLE QUI NE SONT plus utilisés.

EGE	NDE	

	PRISE DE COU	<u>IRANT</u>
ÉQUIPEMENT À CONSERVER	Ф	PRISE DE COURANT DO
ÉQUIPEMENT À ENLEVER	Ф	PRISE DE COURANT DO
ÉQUIPEMENT À DÉPLACER	₩	PRISE DE COURANT DO AVEC DÉTECTION DE FA
ÉQUIPEMENT DÉPLACÉ	,,_	
ÉQUIPEMENT À REMPLACER	₫ 1	PRISE DE COURANT DO AVEC DÉTECTION DE FA

ÉQUIPEMENT REMPLACÉ À L'ÉPREUVE DES INTEMPÉRIES FOURNI PAR MÉCANIQUE

COMPLET AVEC CHAUFFE-EAU ÉCHANDEUR D'AIR SERPENTIN ÉLECTRIQUE

<u>ABRÉVIATION</u>

UNITÉ DE CONDENSATION UNITÉ D'ÉVAPORATION <u>GÉNÉRAL</u>

CONDUIT/CÂBLAGE VERS LE HAUT $\overline{}$ COUPURE DE LIGNE IDENTIFICATION DES ÉQUIPEMENTS

numéro de note TYPE DE LIGNE ---- EXISTANT À DÉMANTELER — · — · — EXISTANT À CONSERVER

NOUVEAU CONDUIT SOUTERRAIN

CONTRÔLE DE CHAUFFAGE BASSE TENSION <u>ÉCLAIRAGE</u> LUMINAIRE DÉCORATIF ENCASTRÉ 0

LUMINAIRE DÉCORATIF EN SURFACE LUMINAIRE EN APPLIQUE EXTÉRIEUR Luminaire linéaire

LUMINAIRE LINÉAIRE EN APPLIQUE LUMINAIRE SUR RAIL ACCUMULATEUR À BATTERIE POUR ÉCLAIRAGE DE SECOURS

PHARE SIMPLE D'URGENCE À DISTANCE EN APPLIQUE PHARE DOUBLE D'URGENCE À DISTANCE EN APPLIQUE INDICATEUR LUMINEUX

DE SORTIE EN APPLIQUE INTERRUPTEUR UNIPOLAIRE 15A-120V GRADATEUR 15A-120V INTERRUPTEUR AVEC DÉTECTEUR de présence/bruit

DÉTECTEUR DE PRÉSENCE MINUTERIE

OOUBLE 15A-120V OOUBLE 20A-120V OOUBLE 15A-120V FAUTE À LA TERRE OOUBLE 20A-120V FAUTE À LA TERRE PRISE DE COURANT DOUBLE 15A-120V

(XXmm DU PLANCHER) PRISE DE COURANT DOUBLE 20A-120V (XXmm DU PLANCHER) PRISE DE COURANT DOUBLE 15A-120V INSTALLÉE AU-DESSUS DU COMPTOIR PRISE DE COURANT DOUBLE 15A-120V AVEC DÉTECTION DE FAUTE À LA TERRE AU-DESSUS DU COMPTOIR

PRISE DE COURANT DOUBLE 20A-120V AVEC DÉTECTION DE FAUTE À LA TERRE AU-DESSUS DU COMPTOIR PRISE DE COURANT DOUBLE 15A-120V AVEC MISE À LA TERRE ISOLÉ

PRISE DE COURANT DOUBLE

15A-120V AU PLAFOND ALARME INCENDIE

DÉTECTEUR DE CHALEUR détecteur de fumée CLOCHE D'ALARME INCENDIE

<u>CHAUFFAGE</u> THERMOSTAT ÉLECTRONIQUE (T) PLEINE TENSION PLINTHE DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE PLINTHE DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

AVEC THERMOSTAT INTÉGRÉ SERPENTIN ÉLECTRIQUE AVEC SECTIONNEUR INTÉGRÉ

DISTRIBUTION PANNEAU ÉLECTRIQUE 120/240V, 10 SM SORTIE POUR SÉCHOIR À MAIN

CONTRÔLEUR DE VENTILATEUR INTERRUPTEUR DE SÉCURITÉ À 208V OU À 120/208V BOÎTE DE RACCORDEMENT D'ÉQUIPEMENT CONTACTEUR MAGNÉTIQUE BOÎTE DE JONCTION/TIRAGE

RELAIS TRIAC TRANSFORMATEUR DE CONTRÔLE CHAUFFE-EAU MOTEUR MONOPHASÉ

VENTILATEUR À PALES TÉLÉPHONIE/INFORMATIQUE SORTIE INFORMATIQUE MURALE

SORTIE TÉLÉPHONIQUE AU-DESSUS DU COMPTOIR SORTIE DE TÉLÉPHONIQUE/INFORMATIQUE COMBINÉE MURALE

SORTIE TÉLÉPHONIQUE/INFORMATIQUE

SORTIE TÉLÉPHONIQUE MURALE

COMBINÉE AU-DESSUS DU COMPTOIR INTRUSION/CONTRÔLE DE PORTE DÉTECTEUR DE MOUVEMENT

POUR SYSTÈME D'INTRUSION BOUTON D'OUVERTURE DE PORTE SIRÈNE DU SYSTÈME D'INTRUSION <u> PL</u> PANNEAU D'ALARME INTRUSION

CLAVIER POUR SYSTÈME D'INTRUSION BV DÉTECTEUR DE BRIS DE VERRE

INTERCOMMUNICATION ☐☐☐ HAUT-PARLEUR À PAVILLON

UNITÉ DE GESTION DE LA MAURICIE et de l'ouest du québec 702, 5EME RUE DE LA POINTE SHAWINIGAN, (QUÉBEC) G9N 1E9



AGENCE PARCS CANADA

Parks Parcs Canada Canada

INGÉNIEUR MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE DU BÂTIMENT:



INGÉNIEUR STRUCTURE:







3	POUR SOUMISSION	19-06-27
2	POUR COORDINATION	19-06-26
	POUR COMMENTAIRES	19-05-03
)	POUR COMMENTAIRES 50%	19-04-17
évisions		

A no. du détail

detail no.

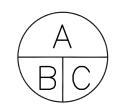
required

B no.de la feuille—où détail

sheet no. — where detail

C no. de la feuille—où détaillé

sheet no. - where detailed



PARCS CANADA

702, 5e RUE DE LA POINTE, SHAWINIGAN, QC, G9N 1E9

MISE À NIVEAU DU BÂTIMENT D'ACCUEIL SECTEUR ST-MATHIEU PARC NATIONAL DE LA MAURICIE

ÉLECTRICITÉ

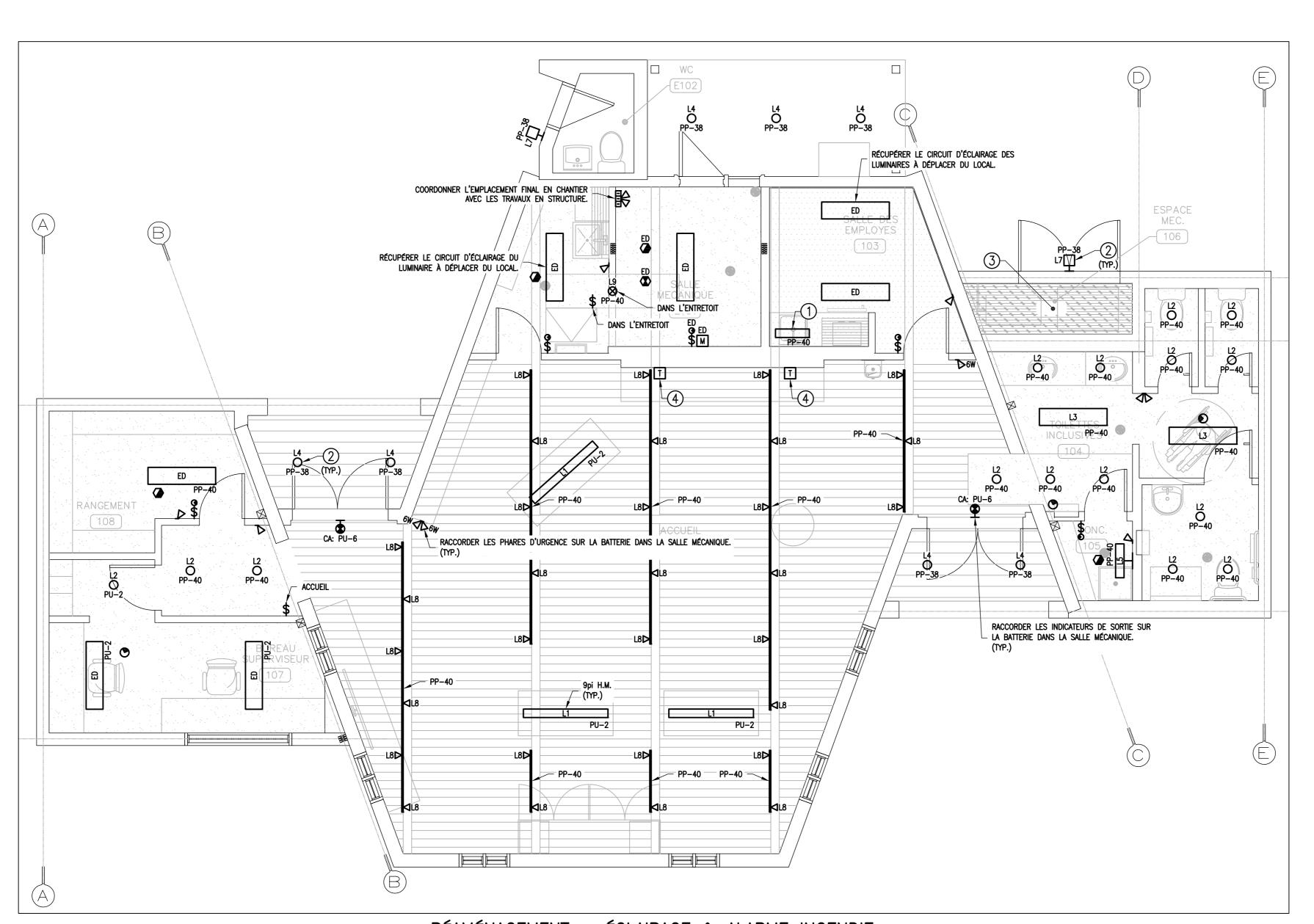
DÉMANTÈLEMENT

Conçu par	Designed by
RIEL DELORME, ing.	2019-06-27 Date
Dessiné par	Drawn by
ANDRÉE-ANNE BOISVEF	RT, dess. 2019-06-27
	Date
Approuvé par	Approved by
RIEL DELORME, ing.	2019-06-27
, 0	Date
Soumission	Gestionnaire de projet TPSGC
Tender	PWGSC Project Manager
No de projet Project number	No de projet <i>Project number</i>
P25568/38789	1850
TPSGC PWGSC Nom du fichier Fil	Client
7 //	is name, no de classement
1850E01	

File name No feuille

E01 / 06

No de plan ou dessin



<u>RÉAMÉNAGEMENT – ÉCLAIRAGE & ALARME INCENDIE</u>

NOTE(S)

- NOUVEAU MOBILIER.
- 2. RACCORDER LES LUMINAIRES EXTÉRIEURS SUR LA MINUTERIE EXISTANTE CONSERVÉE DANS LA SALLE MÉCANIQUE (E101).
- RACCORDER LE TRANSFORMATEUR SUR LE MÊME CIRCUIT QUE L'ÉCLAIRAGE DU LOCAL (PP-40). VOIR PLAN D'ARCHITECTURE POUR LA SÉLECTION. LE TRANSFORMATEUR DEVRA ÊTRE DISSIMULER DANS LE
- SUR LE PANNEAU D'ALARME INTRUSION.



- LUMINAIRE EXISTANT DÉMANTELÉ À RÉINSTALLER DANS LE
- . RÉCUPÉRER LE LUMINAIRE ET LE DÉTECTEUR DANS LE LOCAL DE LA GÉNÉRATRICE ET BIONEST DÉMANTELÉ POUR LES RÉINSTALLER DANS LE NOUVEAU LOCAL DE LA GÉNÉRATRICE ET BIONEST.
- RACCORDER LES RUBANS DEL AU TRANSFORMATEUR.
- . RACCORDER LES DÉTECTEURS D'INCENDIE ET DE FUMÉE



Parks Parcs Canada Canada

Canadä AGENCE PARCS CANADA
UNITÉ DE GESTION DE LA MAURICIE
ET DE L'OUEST DU QUÉBEC
702, 5EME RUE DE LA POINTE
SHAWINIGAN, (QUÉBEC)
G9N 1E9



INGÉNIEUR MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE DU BÂTIMENT:



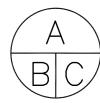
INGÉNIEUR STRUCTURE:







3	POUR SOUMISSION	19-06-27
2	POUR COORDINATION	19-06-26
1	POUR COMMENTAIRES	19-05-03
0	POUR COMMENTAIRES 50%	19-04-17
révisions revisions		date



A no. du détail B no.de la feuille—où détail sheet no. – where detail

C no. de la feuille—où détaillé

sheet no. — where detailed PARCS CANADA

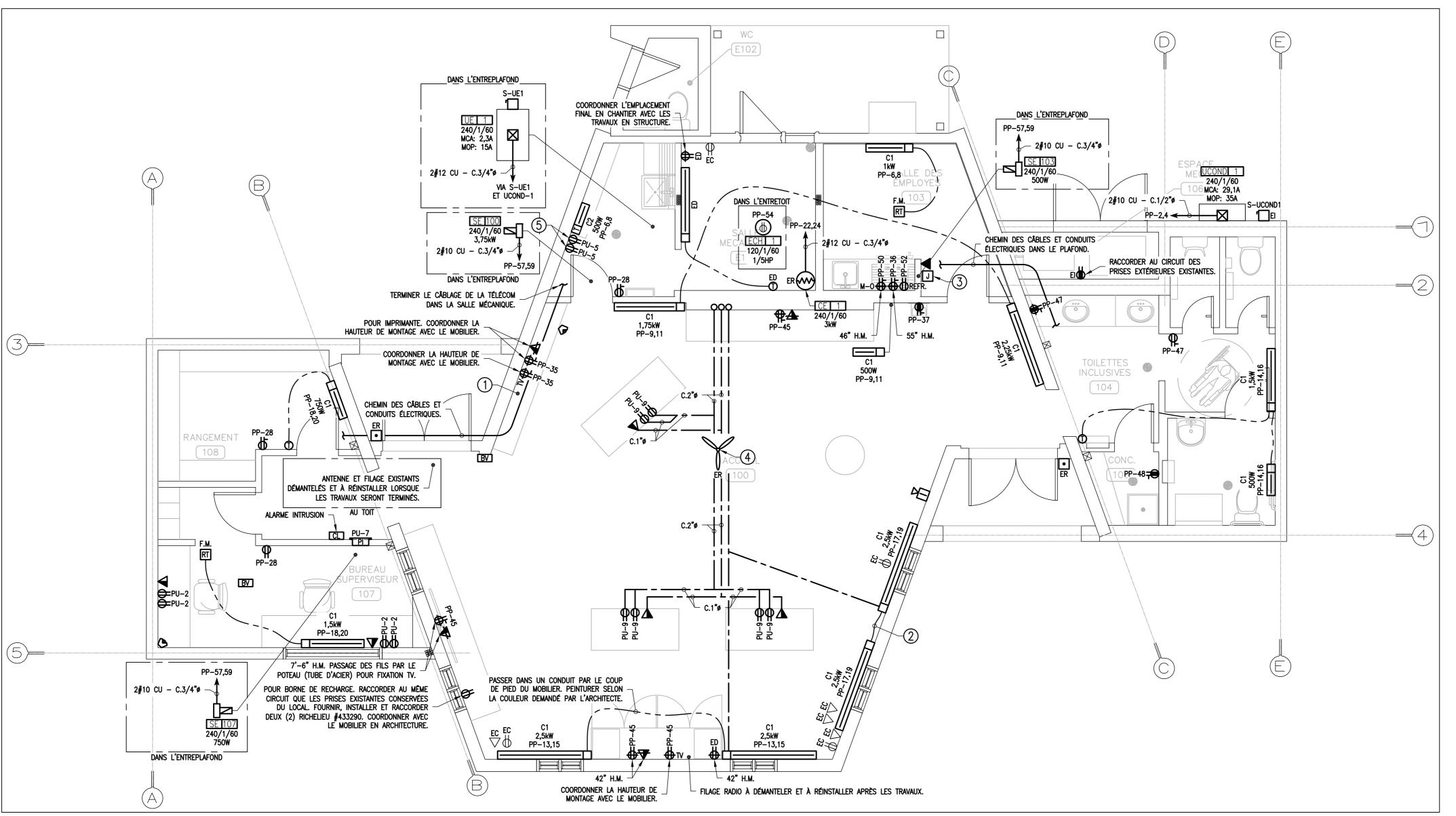
702, 5e RUE DE LA POINTE, SHAWINIGAN, QC, G9N 1E9

MISE À NIVEAU DU BÂTIMENT D'ACCUEIL SECTEUR ST-MATHIEU PARC NATIONAL DE LA MAURICIE

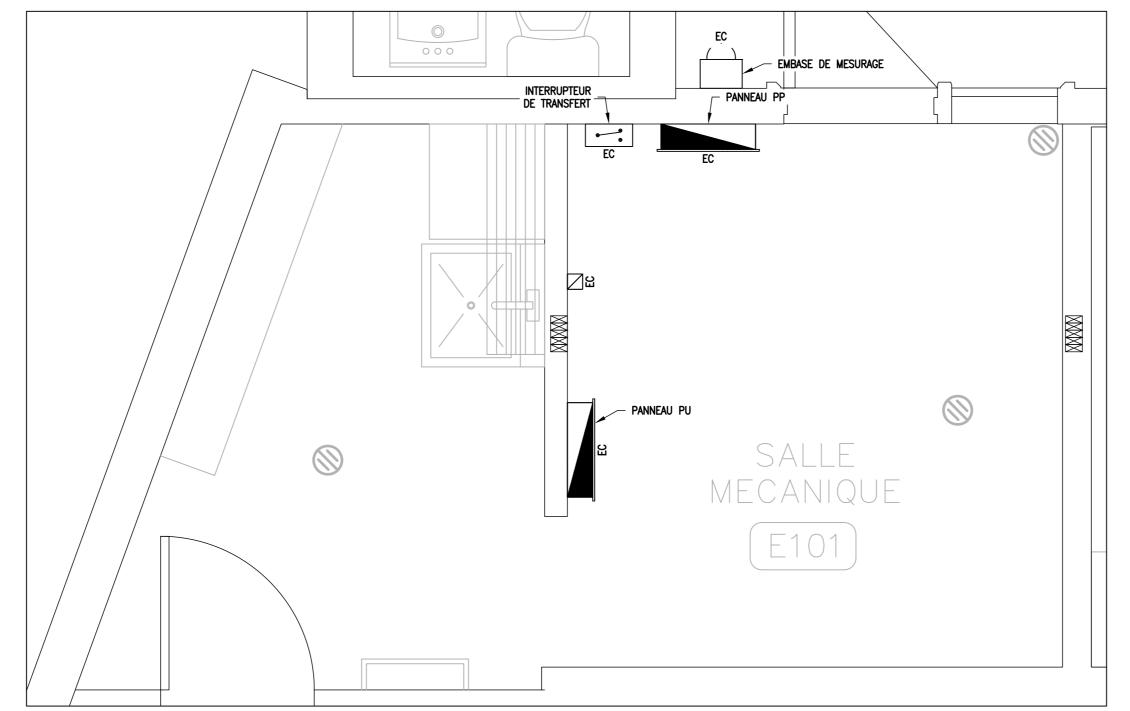
ÉLECTRICITÉ

RÉAMÉNAGEMENT **ÉCLAIRAGE & ALARME INCENDIE**

Conçu par Designed									
RIEL DELORME, ing.		2019 - 06-27 Date							
Dessiné par		E	rawn by						
ANDRÉE-ANNE BOISVEF	RT, dess	. 2019	9-06-27						
			Date						
Approuvé par		Аррі	roved by						
RIEL DELORME, ing.		2019	9-06-27						
_			Date						
Soumission Tender		tionnaire de pro SC Project							
No de projet <i>Project number</i>	No de pr	ojet <i>Proje</i>	ct number						
P25568/38789		1850	o;; , l						
TPSGC PWGSC Nom du fichier Fil	Client le name	No de clas	<i>Client</i> sement						
1850E01									
		File no							
No de plan ou dessin Fil	le name	No feuille	Sheet no						
		E02 /	06 l						



<u>RÉAMÉNAGEMENT — PRISES & SERVICES</u>



<u>RÉAMÉNAGEMENT — SALLE MÉCANIQUE</u>

SHAWINIGAN, (QUÉBEC) G9N 1E9



Parks Parcs Canada Canada

Canadä

AGENCE PARCS CANADA

UNITÉ DE GESTION DE LA MAURICIE ET DE L'OUEST DU QUÉBEC 702, 5EME RUE DE LA POINTE

INGÉNIEUR MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE DU BÂTIMENT:



ENERCOGC.COM

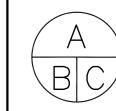
INGÉNIEUR STRUCTURE:







3	POUR SOUMISSION	19-06-27
2	POUR COORDINATION	19-06-26
1	POUR COMMENTAIRES	19-05-03
0	POUR COMMENTAIRES 50%	19-04-17
révisions revisions		date



NOTE(S)

DES PALES.

. RETOMBÉE DE PLAFOND (VOIR ARCHITECTURE).

LA COULEUR DEMANDÉ PAR L'ARCHITECTE.

L'ACCUEIL. RELAIS FOURNI PAR MÉCANIQUE.

. SÉLECTIONNER UNE TIGE D'EXTENSION AFIN DE PERMETTRE AU VENTILATEUR D'EFFECTUER LA ROTATION

L'EMPLACEMENT FINAL EN CHANTIER.

2. CONDUIT EMT 1" POUR PUISSANCE. PEINTURER SELON

3. BOÎTE À RELAIS DE CHAUFFAGE POUR LES PLINTHES DE

RACCORDEMENT DE LA PUISSANCE VERS LES PLINTHES PAR L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN. COORDONNER

. COORDONNER EN CHANTIER L'EMPLACEMENT DES PRISES POUR LES ÉQUIPEMENTS DE TÉLÉCOMMUNICATION.

- A no. du détail
 detail no.

 B no.de la feuille—où détail
- sheet no. where detail required

 C no. de la feuille—où détaillé

sheet no. — where detailed

PARCS CANADA

702, 5e RUE DE LA POINTE, SHAWINIGAN, QC, G9N 1E9

MISE À NIVEAU DU BÂTIMENT D'ACCUEIL SECTEUR ST-MATHIEU PARC NATIONAL DE LA MAURICIE

ÉLECTRICITÉ

RÉAMÉNAGEMENT PRISES & SERVICES

Conçu par		Designed by
RIEL DELORME, ing.		2019-06-27 Date
Dessiné par		Drawn by
ANDRÉE-ANNE BOISVER	. 2019-06-27	
		Date
Approuvé par		Approved by
RIEL DELORME, ing.		2019-06-27
		Date
Soumission	Ges	tionnaire de projet TPSGC
Tandan		
Tender	PWG	SC Project Manager
		SC Project Manager ojet Project number
No de projet Project number P25568/38789	No de pr	rojet <i>Project number</i>
No de projet Project number P25568/38789 TPSGC PWGSC	No de pr Client	rojet <i>Project number</i> 1850 Client
No de projet Project number P25568/38789 TPSGC PWGSC	No de pr	rojet <i>Project number</i> 1850 <i>Client</i>
No de projet Project number P25568/38789 TPSGC PWGSC	No de pr Client	rojet <i>Project number</i> 1850 Client
No de projet Project number P25568/38789 TPSGC PWGSC Nom du fichier Fil	No de pr Client	rojet <i>Project number</i> 1850 Client
No de projet Project number P25568/38789 TPSGC PWGSC Nom du fichier File 1850E01	No de pr Client	rojet Project number 1850 Client No de classement File no
No de projet Project number P25568/38789 TPSGC PWGSC Nom du fichier File 1850E01	No de pr Client e name	rojet Project number 1850 Client No de classement File no

AutoCAD

EXISTANT

EXISTANT (SIEMENS - P1)

`		,									
PANNEAU DE DISTRIBUTION											
NOM DU PANNEAU : PU TENSION :				120/240V			EUR PR	INCIPAL:	ALIMENTÉ DE :		
	CAPACITÉ	: 125A		N/A	N/A						
LOCAL : SALLE MÉCANIQU	JE	MONTAGE:	: SURFA	CE	ICC:				MISE À I	LA TERRE ISOLÉ : N/A	
DESCRIPTION	IDENT. (*)	CHARGE (WATTS)	DISJ (AMPS)	ССТ	АВ	ССТ	DISJ (AMPS)	CHARGE (WATTS)	IDENT. (*)	DESCRIPTION	
	Х		20	1	H	2	15		Х		
	^		2P	3	H	4	15		Х		
	Χ		15	5	H	6	15		Х		
	Х		15	7	H	8	15		Х		
	Х		15	9	H	10	15		Х		
	Х		20	11	H	12	15		Х		
	_ ^		2P	13	\forall	14	2P		_ ^		
	X		15	15	⊣	16	15		X		
	^		2P	17	H	18	2P		^		
	Nouveau	ı disjoncteur	E = Écla	airage		M = Moteur				V = Disj. Verrouillé	
* IDENTIFICATION :	C = Cha	auffage	G = Disj. de faute		ute	P = F	Prise		W = Chauffe-eau		
	D = Dive	ers	L = Libre	9		S = E	space		X = Exist	ant	

EXISTANT

EXISTANT (SIEMENS - P2)

PANNEAU DE DISTRIBUTION											
OM DU PANNEAU : PP		TENSION:	120/240V	,		DISJ	ONCT	EUR PR	INCIPAL:	ALIMENT	É DE :
CAPACITÉ : 25 LOCAL : SALLE MÉCANIQUE MONTAGE : SU			: 250A			200A	١			BRANCH	EMENT HYDRO-QUÉBEC
			: SURFACE				ICC:				MISE À LA TERRE ISOLÉ : N/A
DESCRIPTION	IDENT. (*)	CHARGE (WATTS)	DISJ (AMPS)	ССТ	4	АВ	ССТ	DISJ (AMPS)	CHARGE (WATTS)	IDENT. (*)	DESCRIPTION
	Х		60 2P	1	1	T	2	40 2P		х	
	Х		20	5		\Box	6	20		X	
	^		2P	7		→	8	2P			
	Х		20 2P	9	1		10 12	20 2P		х	
	Х		20 2P	13 15	l	4	14 16	20 2P		х	
	Х		20 2P	17		$\frac{1}{2}$	18	20 2P		Х	
	Х		20	19 21	╏╏	H	20	20		х	
			2P	23		†	24	2P			
	Х		20 2P	25 27			26 28	20 20		X	
			20	29		\dashv	30	20		Х	
	Х		2P	31	$ \ $	+	32	20		Х	
	Х		20	33	1	\dashv	34	20		Х	
	Х		20	35	H	→	36	20		Х	
	Х		20	37	•	\dashv	38	20		Х	
	Х		20	39		→	40	20		Х	
	Х		20	41	╽┪	\dashv	42	20		Х	
	Х		20	43		→	44	20		Х	
	Х		20	45	┪	\dashv	46	20		Х	
	Х		20	47	H	→	48	20		Х	
	Х		20	49		Н	50	20		Х	
	Х		15	51		+	52	15		Х	
	Х		60	53		\dashv	54	15		Х	
	^		2P	55	╽╽	→	56	15		Х	
	S			57		\dashv	58	15		Х	
	S			59		→	60	15		Х	
	S			61		\dashv	62	20			
	S			63		+	64	20		Х	
	Х		20	65		H	66			S	
	Nouvea	u disjoncteur	E = Écla	airage		-	M = 1	Noteur		V = Disj. '	Verrouillé
* IDENTIFICATION :	C = Cha	auffage	G = Disj	. de fa	ute	:	P = F	rise		W = Chau	ffe-eau
	D = Div	ers	L = Libre	Э			S = E	space		X = Exista	ant

NOUVEAU

EXISTANT (SIEMENS - P1)

	PANNEAU DE DISTRIBUTION										
NOM DU PANNEAU : PU TENSIOI			120/240V	DIS	JONC	EUR PR	INCIPAL:	ALIMEN [®]	TÉ DE :		
		CAPACITÉ	CAPACITÉ : 125A								
LOCAL : SALLE MÉCANIQ	UE	MONTAGE	: SURFA	CE	ICC				MISE À	LA TERRE ISOLÉ : N/A	
DESCRIPTION	IDENT. (*)	CHARGE (WATTS)	DISJ (AMPS)	ССТ	A B	ССТ	DISJ (AMPS)	CHARGE (WATTS)	IDENT. (*)	DESCRIPTION	
	Х		20	1	\mathbf{H}	2	15	860	Р	BUREAU SUPERVISEUR	
	^		2P	3	l 	4	15		Х		
TÉLÉCOM	Р	240	15	5	H	6	15	86	Е	ÉCLAIRAGE D'URGENCE	
ALARME	D		15	7	l →	8	15		Х		
ORDINATEURS	Р	1200	15	9	H	10	15		Х		
	х		20 2P	11	H	12 14	15 2P		х		
	х		15 2P	15 17		16 18	15 2P		Х		
	Nouveau	u disjoncteur	E = Écla	airage		M = 1	Moteur		V = Disj. Verrouillé		
* IDENTIFICATION :	C = Cha	auffage	G = Disj. de faute		ute	P = Prise			W = Chauffe-eau		
	D = Dive	ers	L = Libre	е		S = E	Espace		X = Existant		

NOUVEAU

EXISTANT (SIEMENS - P2)

		-					BUTI			
NOM DU PANNEAU : PP	TENSION:		DISJONCTEUR PRINCIPAL: 200A ICC:				ALIMENTÉ DE :			
	CAPACITÉ	_					BRANCHEMENT HYDRO-QUÉBEC			
LOCAL : SALLE MÉCANIQU	MONTAGE: SURFACE						ICC	MISE À LA TERRE ISOLÉ : N/A		
DESCRIPTION	IDENT. (*)	CHARGE (WATTS)	DISJ (AMPS)	ССТ	АВ	ССТ	DISJ (AMPS)	CHARGE (WATTS)	IDENT. (*)	DESCRIPTION
	Х		60 2P	3	H	4	35 2P	6984	D	UCOND-1
	Х		20 2P	5 7		6 8	20 2P	3000	С	SALLE MÉCANIQUE, SALLE DES EMPLOYÉS
ACCUEIL	UEIL C 4500 30 9 11			10 12	20 2P		Х			
ACCUEIL	С	5000	30 2P	13 15		14 16	20 2P	2000	С	TOILLETTES INCLUSIVES
ACCUEIL	С	5000	30 2P	17 19		18 20	20 2P	2250	С	BUREAU, RANGEMENT
	Х		20 2P	21		22	20 2P	3000	W	CHAUFFE-EAU
RANGEMENT, BUREAU	С	2250	20	25	┿┤	26	20		Х	
SUPERVISEUR			2P	27	H	28	20	360	Р	RANG., BUR., SALLE ME
	Х		20 2P	29	†	30	20		Х	
				31	l H	32	20		Х	
MADDINANTE TÉLÉVICION	X	200	20	33		34	20	4000	Х	DETIT FOLID
IMPRIMANTE, TÉLÉVISION	Р	600	20	35	\prod	36	20	1200	Р	PETIT FOUR
FONTAINE D'EAU	Р		20	37		38	20	90	E	ÉCLAIRAGE EXTÉRIEU
	X		20	39	\prod	40	20	738	E	ACCUEIL, BUREAUX, W
	X		20 20	41 43	Π	44	20		X	
ÉLÉVISIONS, IMPRIMANTE		900	20	45	\prod	46	20		X	
TOILETTES INCLUSIVES	P	240	20	47	$ \square $	48	20	120	P	CONCIERGERIE
TOLLETTEO MOLOGIVEO	X	240	20	49		50	20	1000	P	MICRO-ONDES
	X		15	51	$ \downarrow \downarrow$	52	15	500	P	RÉFRIGÉRATEUR
			60	53		54	15	150	Р	ECH-1
	Х		2P	55		56	15		Х	
			30	57	↓	58	15		Х	
SERPENTINS	С	5000	2P	59	-	60	15		Х	
	S			61	₩	62	20		Х	
	S			63	🕂	64	2P			
	Х		20	65		66			S	
	Nouveau	u disjoncteur	E = Écla	airage		M = 1	Moteur		V = Disj.	Verrouillé
* IDENTIFICATION :	C = Cha	auffage	G = Disj	. de fa	ute	P = F	Prise		W = Cha	uffe-eau
	D = Dive	ers	L = Libre	Э		S = E	space		X = Exist	tant

DESCRIPTION	HAUTEUR - CENTRE	REMARQUES		
DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE	52 PO (1300 MM)	REGROUPER LES DISPOSITIFS DANS DES BOITES MULTIPLES AVEC PLAQUE DE RECOUVREMENT MULTIPLES		
DISPOSITIF DE CHAUFFAGE	60 PO (1500 MM)	NE PAS POSITIONNER UN GRADATEUR SOUS THERMOSTAT		
PRISE MURALE (STANDARD, TÉLÉPHONIE, INFORMATIQUE, ETC.)	12 PO (300 MM)	REHAUSSER DE 12 PO (300 MM) POUR UNE PRISE AU- DESSUS D'UNE PLINTHE		
PRISE COMPTOIR	6 PO (150 MM) AU-DESSUS DU COMPTOIR	COORDONNER EN CHANTIER AVEC L'ARCHITECTE ET LE MOBILIER		
ÉCLAIRAGE DE SECOURS	96 PO (2130 MM)	COORDONNER EN CHANTIER AVEC LA HAUTEUR DU PLAFOND. FIXER 12 PO SOUS LE PLAFOND FINI.		
KLAXON INTRUSION	81 PO (2055 MM)	COORDONNER EN CHANTIER AVEC L'ARCHITECTE E LE MOBILIER		

TABLEAU DES APPAREILS DE CHAUFFAGE								
TYPE	DESCRIPTION	DIMENSIONS (MM)	MONTAGE	PUISSANCE (W)	TENSION (V)	FABRICANT	MODÈLE	REMARQUES
C1	PLINTHE	SELON INDICATION AUX PLANS	SURFACE	SELON INDICATION AUX PLANS	240	STELPRO	SBB (350W / PI)	
C2	PLINTHE	SELON INDICATION AUX PLANS	SURFACE	SELON INDICATION AUX PLANS	240	STELPRO	SBB (350W / PI)	C/A THERMOSTAT INTÉGRÉ

NOTES: LES THERMOSTATS DE LIGNE INDIQUÉS AUX PLANS DOIVENT ÊTRE DE TYPE ÉLECTRONIQUE NON-PROGRAMMABLE <u>TEL QUE STELPRO, MODÈLE STE403NP</u>.

LES THERMOSTATS INTÉGRÉS DOIVENT ÊTRE DE TYPE <u>ANTIVANDAL</u>.

VOIR LES INSTRUCTIONS DU MANUFACTURIER POUR L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS DE CHAUFFAGE.

TABLEAU DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE												
TYPE	DESCRIPTION	DIMENSIONS (PO)	MONTAGE	PUISSANCE (W) / LUMENS (L)	TENSION (V)	TEMPÉRATURE DE COULEUR (°K)	FAISCEAU	COULEUR DE L'APPAREIL	FABRICANT	MODÈLE	OPTIONS	NOTES
L1	DEL	1,5x60	SUSP.	21,5 / 2000	120	3000	-	NOIR	LUMENWERX	VIA 1,5 PD 500L/PIEDS	80 CRI CORDONS NOIR CANOPY NOIR	
L2	DEL	3Ø	ENC.	10 / 1000	120	3000	LARGE 60°	BLANC	LUMENPULSE	LADN	80 CRI, GRADUABLE 0- 10V, LENTILLE CLAIRE	
L3	DEL	12x48	SURF.	32 / 4000	120	3000	-	BLANC	LITHONIA	BLT4	82 CRI LENTILLE COURBÉE PRISMES LINÉAIRE	
L4	DEL	3Ø	ENC.	9 / 700	120	2200	LARGE 60°	NOIR	LUMENPULSE	LADN	80 CRI, GRADUABLE 0- 10V, LENTILLE CLAIRE	
L5	DEL	5,5x24	APP.	37 / 3914	120	3000	-	BLANC	LITHONIA	BLWP	LENTILLE COURBÉE PRISMES LINÉAIRE	
L6	DEL	5,5x48	SURF.	35 / 4027	120	3000	-	BLANC	LITHONIA	BLWP	LENTILLE COURBÉE PRISMES LINÉAIRE	
L7	DEL	13,75x10	APP	13 / 852	120	AMBRE	TYPE II MOYEN	NOIR	LITHONIA	DSXW1	GRADUABLE 0-10V	
L8	RAIL	VOIR AU PLAN	SURF.	10 / 1007	120	3000	31°	NOIR	JUNO	R605L	RAIL : NOIR CRI 80	
L9	DEL	-	SURF.	10	120	3000	-	-	-	-	GRILLAGE DE PROTECTION POUR AMPOULE	AMPOULE A19



Parks Parcs Canada Canada

AGENCE PARCS CANADA
UNITÉ DE GESTION DE LA MAURICIE
ET DE L'OUEST DU QUÉBEC
702, 5EME RUE DE LA POINTE
SHAWINIGAN, (QUÉBEC)
G9N 1E9

ARCHITEC



INGÉNIEUR MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE DU BÂTIMENT:



INGÉNIEUR STRUCTURE:







3	POUR SOUMISSION	19-06-2
2	POUR COORDINATION	19-06-20
1	POUR COMMENTAIRES	19-05-0
0	POUR COMMENTAIRES 50%	19-04-1
révisions revisions		date



A no. du détail
detail no.

B no.de la feuille—où détail
exigé
sheet no. — where detail
required

C no. de la feuille—où détaillé sheet no. — where detailed Projec

PARCS CANADA

702, 5e RUE DE LA POINTE, SHAWINIGAN, QC, G9N 1E9

MISE À NIVEAU DU BÂTIMENT D'ACCUEIL SECTEUR ST-MATHIEU PARC NATIONAL DE LA MAURICIE

ÉLECTRICITÉ

PANNEAUX DE DISTRIBUTION & TABLEAUX

conçu par		ν	signed by
RIEL DELORME, ing.	20	19-06-27 Date	
Dessiné par			Drawn by
ANDRÉE-ANNE BOISVEF	RT, dess	20	19-06-27
	•		Date
Approuvé par		Αp	proved by
RIEL DELORME, ing.		20	19-06-27
,			Date
Soumission	Ges	tionnaire de	projet TPSGC
Tender	PWG	SC Projec	t Manager
No de projet Project number	No de pr	ojet <i>Pro</i>	oject number
P25568/38789		1850	
TPSGC PWGSC			Client
Nom du fichier Fil	e name	No de cl	assement
1850E01			
		File no	
No de plan ou dessin Fil	'e name	No feuille	Sheet no

E04 / 06

<u>GÉNÉRALITÉS</u>

LES CLAUSES GÉNÉRALES DE L'ARCHITECTE FONT PARTIE INTÉGRANTE DE CE CONTRAT.

ADJUGÉ POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ CONTENUS DANS CE DEVIS.

LES CLAUSES ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES DE PARC CANADA (PC) FONT PARTIE INTÉGRANTE DE CE CONTRAT.

LA PERSONNE, LA COMPAGNIE, LA RAISON SOCIALE OU LA CORPORATION AGISSANT DIRECTEMENT OU PAR EFFECTUER. L'INTERMÉDIAIRE D'UN REPRÉSENTANT DÛMENT AUTORISÉ AUQUEL LE CONTRAT OU UNE PARTIE DU CONTRAT A ÉTÉ

LE TERME PROPRIÉTAIRE DÉSIGNE "PC". LE TERME INGÉNIEUR DÉSIGNE LE RESPONSABLE DE CETTE SECTION.

L'ENTREPRENEUR DOIT INCLURE TOUT CE QUI EST NÉCESSAIRE POUR UN OUVRAGE COMPLET ET FONCTIONNEL SELON LES RÈGLES DE L'ART GÉNÉRALEMENT ACCEPTÉ ET RECONNU.

TOUT TRAVAIL, APPAREIL, ACCESSOIRE OU MATÉRIAU, BIEN QUE NON SPÉCIFIQUEMENT DÉCRIT AU DEVIS OU MONTRÉ ÊTRE REPRIS SANS FRAIS. AUX PLANS, MAIS REQUIS D'UNE FAÇON ÉVIDENTE POUR LE RACCORDEMENT, LE BON FONCTIONNEMENT ET LA MISE EN SERVICE DES ÉQUIPEMENTS À FOURNIR, À INSTALLER ET À RACCORDER, DOIT ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME INCLUS AU PRÉSENT CONTRAT.

CODES, RÈGLEMENTS, PERMIS ET NORMES

TOUS LES TRAVAUX EXÉCUTÉS ET TOUT L'APPAREILLAGE DOIVENT RENCONTRER LES EXIGENCES DU CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC, CHAPITRE V ÉLECTRICITÉ, CODE CANADIEN DE L'ÉLECTRICITÉ - PREMIÈRE PARTIE ET MODIFICATIONS DU QUÉBEC C22.10 VERSION EN VIGUEUR (CEQ), AINSI QU'AUX CODES ET RÈGLEMENTS MUNICIPAUX ET PROVINCIAUX.

AUCUN CAS LE STANDARD NE DEVRA ÊTRE INFÉRIEUR À CELUI DU CODE CANADIEN DE L'ÉLECTRICITÉ ET MODIFICATIONS DU QUÉBEC.

LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS CONFORMÉMENT AUX ÉDITIONS DES CODES ET NORMES EN VIGUEUR.

L'ENTREPRENEUR DOIT SE PROCURER, À SES PROPRES FRAIS, TOUS LES PERMIS, CERTIFICATS D'INSPECTION, CERTIFICATS D'ACCEPTATION QUI LUI SONT NÉCESSAIRE AFIN DE COMMENCER ET COMPLÉTER À BONNE FIN TOUS LES TRAVAUX QUI LUI ONT ÉTÉ ADJUGÉS SOUS CONTRAT.

LES TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ DOIVENT ÊTRE EXÉCUTÉS PAR DES ÉLECTRICIENS OU PAR UN ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN TITULAIRE D'UNE LICENCE DÉLIVRÉE PAR LA PROVINCE DANS LAQUELLE LES TRAVAUX SERONT EFFECTUÉS.

VISITE DES LIEUX

L'ENTREPRENEUR PEUT VISITER ET EXAMINER LE SITE DES TRAVAUX, AFIN DE S'Y PROCURER TOUTE L'INFORMATION NÉCESSAIRE À L'ÉVALUATION DU PRIX DE SA SOUMISSION, Y COMPRIS LES INFORMATIONS CONCERNANT LA NATURE ET L'ÉTAT DES LOCAUX, DES CONSTRUCTIONS, ETC. SITUÉS SUR LES LIEUX DES TRAVAUX OU À PROXIMITÉ DE CEUX-CI. SI L'ENTREPRENEUR JUGE QU'UNE VISITE SUPPLÉMENTAIRE EST REQUISE, IL POURRA DEMANDER AU PROPRIÉTAIRE L'AUTORISATION DE RETOURNER SUR LES LIEUX AFIN DE FINALISER LE PRIX DE SA SOUMISSION.

HORAIRE DES TRAVAUX

LES TRAVAUX SERONT PRINCIPALEMENT EFFECTUÉS DURANT LES HEURES NORMALES DE TRAVAIL. CEPENDANT CERTAINS TRAVAUX POURRAIENT DEVOIR ÊTRE RÉALISÉS EN DEHORS DES HEURES NORMALES. L'ENTREPRENEUR PEUT OBTENIR PLUS D'INFORMATION SUR L'HORAIRE DES TRAVAUX EN S'ADRESSANT À L'ARCHITECTE.

COORDINATION AVEC L'ÉTABLISSEMENT

L'ENTREPRENEUR DOIT COORDONNER TOUS SES TRAVAUX ET L'HEURE À LAQUELLE CEUX-CI PEUVENT ÊTRE RÉALISÉS AVEC LE PROPRIÉTAIRE OU SON REPRÉSENTANT. À NOTER QU'IL EST POSSIBLE QUE LES TRAVAUX SOIENT RÉALISÉS PAR PHASES. À CET EFFET, L'ENTREPRENEUR PEUT OBTENIR DE L'INFORMATION SUR L'HORAIRE DES TRAVAUX DURANT LA PÉRIODE DES SOUMISSIONS EN S'ADRESSANT À L'ARCHITECTE.

L'INGÉNIEUR INFORME L'ENTREPRENEUR QUE LES TRAVAUX SE SITUENT DANS UN BÂTIMENT EXISTANT ET QUE CE BÂTIMENT DOIT DEMEURER FONCTIONNEL DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX. L'ENTREPRENEUR DEVRA S'ASSURER DE LA CONTINUITÉ DES SERVICES DE L'ÉTABLISSEMENT.

COORDINATION AVEC LES PLANS DES AUTRES DISCIPLINES

RAISON D'UNE MAUVAISE COORDINATION AVEC LES AUTRES CORPS DE MÉTIER.

LES PLANS ET DEVIS DES AUTRES DISCIPLINES SONT COMPLÉMENTAIRES AUX PLANS ET DEVIS DE LA PRÉSENTE SECTION. L'ENTREPRENEUR DOIT COORDONNER CES TRAVAUX AVEC CEUX DES AUTRES DISCIPLINES.

L'ENTREPRENEUR DOIT COORDONNER L'EMPLACEMENT EXACT DES APPAREILS ÉLECTRIQUES (ÉCLAIRAGE ET AUTRES) ET DES ÉQUIPEMENTS FOURNIS PAR D'AUTRES AVANT LEUR INSTALLATION ET/OU LEUR RACCORDEMENT.

AUCUN SUPPLÉMENT NE SERA ACCORDÉ POUR LE DÉPLACEMENT DE CONDUITS, D'APPAREILS ET D'ACCESSOIRES EN

PLANS POUR SOUMISSION

LES PLANS NE MONTRENT PAS TOUS LES CONDUITS ET LES CONDULETS, TOUTES LES BOÎTES DE JONCTION, DE MONTAGE, ET DE TIRAGE, TOUS LES FILS, LES ACCESSOIRES DE RACCORDEMENT, ETC. TOUTEFOIS, TOUS CES COMPOSANTS N'APPARAISSANT PAS AUX PLANS DOIVENT ÊTRE FOURNIS ET INSTALLÉS EN CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES DU PRÉSENT DEVIS ET DU CCE.

DESSINS D'ATELIER

L'ENTREPRENEUR DEVRA, AVANT LA COMMANDE DES MATÉRIAUX, APPAREILS ET ÉQUIPEMENTS, SOUMETTRE À LA S'INTITULERA "LISTE DES DÉFICIENCES NO 1". VÉRIFICATION DE L'INGÉNIEUR ET DU PROPRIÉTAIRE UNE COPIE ÉLECTRONIQUE DES DESSINS D'ATELIER POUR TOUT LE MATÉRIEL DÉCRIT DANS CE DEVIS OU MONTRÉ AUX PLANS AINSI QUE TOUS LES ACCESSOIRES ET OPTIONS À INCLURE POUR LE BON FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME. LES DESSINS D'ATELIER DOIVENT CLAIREMENT PRÉSENTÉS LES DIFFÉRENTES OPTIONS SÉLECTIONNÉES.

L'ÉTUDE ET L'ANNOTATION DES DESSINS / ÉCHANTILLONS PAR L'INGÉNIEUR NE S'APPLIQUENT QU'À LA DISPOSITION GÉNÉRALE, LES ERREURS DE DIMENSIONS ET DE QUANTITÉ, Y COMPRIS LES OBSTACLES À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX, POURRONT ÊTRE NOTÉS, MAIS CELA NE DÉGAGERA PAS L'ENTREPRENEUR DE SA RESPONSABILITÉ DE TERMINER L'OUVRAGE SUIVANT LES PLANS ET DEVIS.

LES CARACTÉRISTIQUES DES MATÉRIAUX, DÉTAILS PERTINENTS DE FABRICATION ET D'INSTALLATION, TOUT AUTRE FONCTION PARTICULIÈRE ET NORMES CORRESPONDANTES SERONT CLAIREMENT INDIQUÉS SUR CHAQUE DESSIN D'ATELIER.

LES DESSINS D'ATELIER NE DOIVENT PAS CONTENIR DE RENSEIGNEMENTS QUI NE CONCERNENT PAS LE PROJET.

<u>**ÉQUIVALENCE**</u>

LES NOMS DES MANUFACTURIERS ET LES RÉFÉRENCES AUX CATALOGUES MONTRÉS AUX DESSINS OU AU DEVIS SONT UTILISÉS POUR DÉMONTRER, DE FAÇON PRÉCISE, LA QUALITÉ ET LES PERFORMANCES DE L'APPAREILLAGE OU DES MATÉRIAUX EXIGÉS. <u>LES SOUMISSIONS DOIVENT ÊTRE BASÉES SUR LES PRODUITS SPÉCIFIÉS AUX DESSINS OU</u> AU DEVIS. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, L'ENTREPRENEUR PEUT SOUMETTRE DES ÉQUIVALENCES AUX APPAREILLAGES ET MATÉRIAUX SPÉCIFIÉS. L'INGÉNIEUR SE RÉSERVE LE DROIT DE REFUSER L'ÉQUIVALENCE SOUMISE.

ADVENANT LE REFUS DE L'INGÉNIEUR, L'ENTREPRENEUR DOIT INSTALLER L'APPAREILLAGE OU LES MATÉRIAUX SPÉCIFIÉS, LE TOUT SANS RÉMUNÉRATION SUPPLÉMENTAIRE

LES LUMINAIRES PROPOSÉS EN ÉQUIVALENCE DEVRONT FAIRE L'OBJET D'ÉTUDE PHOTOMÉTRIQUE PAR LE MANUFACTURIER PROPOSÉ EN ÉQUIVALENCE. JOINDRE LA SIMULATION D'ÉCLAIRAGE LORS DE LA DEMANDE D'ÉQUIVALENCE.

SI L'ÉQUIVALENCE EST ACCEPTÉE, L'ENTREPRENEUR DOIT ASSUMER TOUS LES FRAIS QUE DES MODIFICATIONS LORSQUE LE MOT ENTREPRENEUR EST UTILISÉ AU SEIN DE LA PRÉSENTE SECTION, IL EST ENTENDU QU'IL SIGNIFIE PEUVENT ENGAGER PENDANT LE PROJET, C'EST-À-DIRE TOUT CHANGEMENT AUX PLANS ET AUX TRAVAUX À

SE RÉFÉRER AUX CLAUSES ADMINISTRATIVES DU PROPRIÉTAIRE POUR LES MATÉRIAUX ÉQUIVALENTS.

ERREUR ET OMISSION

AUCUN SUPPLÉMENT NE SERA ACCORDÉ LORSQUE DES TRAVAUX SONT À REFAIRE EN RAISON D'UNE ERREUR, D'UNE OMISSION OU D'UN MANQUE DE COORDINATION DE LA PART DE L'ENTREPRENEUR. CES TRAVAUX DOIVENT

AUCUN CHANGEMENT AUX PLANS ET DEVIS N'EST PERMIS À MOINS D'AUTORISATIONS ÉCRITES PAR L'INGÉNIEUR.

POUR TOUTE MODIFICATION AU CONTRAT, PRÉSENTER LES DÉTAILS COMPLETS INDIQUANT LES QUANTITÉS DE CHACUN DES MATÉRIAUX REQUIS AU PRIX UNITAIRE SUIVANT LE PRIX DU GROSSISTE, DE MÊME QUE LA MAIN-D'OEUVRE DÉTAILLÉE POUR CHACUN DES OUVRAGES.

PLANS "TEL QUE CONSTRUIT"

CEPENDANT, EN AUCUN CAS LE STANDARD ÉTABLI PAR LES PLANS NE DEVRA ÊTRE RÉDUIT PAR UN CODE ET EN À LA FIN DES TRAVAUX ET AVANT LEUR ACCEPTATION PROVISOIRE PAR L'INGÉNIEUR. L'ENTREPRENEUR DEVRA ANNOTER EN ROUGE. SUR UNE COPIE PROPRE DES PLANS. TOUS LES CHANGEMENTS APPORTÉS DURANT LA CONSTRUCTION. LA COPIE DEVRA ÊTRE IDENTIFIÉE "TEL QUE CONSTRUIT" ET ÊTRE SIGNÉE ET DATÉE PAR L'ENTREPRENEUR.

FOURNIR UNE GARANTIE. PAR ÉCRIT. POUR UNE PÉRIODE D'AU MOINS UNE ANNÉE À PARTIR DE LA DATE D'ACCEPTATION DES TRAVAUX. DURANT LA PÉRIODE DE GARANTIE, RÉPARER ET/OU REMPLACER TOUS LES MATÉRIAUX ET/OU LES TRAVAUX DÉFECTUEUX, ET CE, SANS FRAIS POUR LE PROPRIÉTAIRE.

PRÉREQUIS POUR L'INSPECTION PROVISOIRE

AVANT DE SOLLICITER L'INSPECTION PROVISOIRE, L'ENTREPRENEUR SERA TENU DE :

COMPLÉTER LES TRAVAUX AU MAXIMUM, SINON L'INGÉNIEUR POURRA REFUSER DE DRESSER UNE TROP LONGUE LISTE DE DÉFICIENCES. DE PLUS, L'ENTREPRENEUR POURRA SE VOIR FACTURER DES DÉPLACEMENTS INUTILES OCCASIONNÉS À L'INGÉNIEUR, EN RAISON D'UN MANQUE DE COORDINATION OU DE NÉGLIGENCES.

NETTOYER TOUS LES APPAREILS INTÉGRÉS AU PROJET ET RETOUCHER LA PEINTURE SUR LES ÉQUIPEMENTS, S'IL Y A LIEU.

REMETTRE LES DESSINS D'APRÈS EXÉCUTION "TEL QUE CONSTRUIT".

AFFICHER TOUS LES CERTIFICATS.

REMETTRE LES LIVRETS D'INSTRUCTIONS.

REMETTRE LES PIÈCES DE RECHANGE REQUISES.

AU COURS DE L'INSPECTION, L'ENTREPRENEUR SERA TENU DE

DÉMONTRER SYSTÉMATIQUEMENT QUE LES SYSTÈMES ET LES ÉQUIPEMENTS OPÈRENT EN CONFORMITÉ AVEC LES

METTRE À LA DISPOSITION DE L'INGÉNIEUR LES MOYENS NÉCESSAIRES QUI LUI PERMETTENT D'EFFECTUER LES VÉRIFICATIONS, TELLES QUE LA DISPONIBILITÉ D'ESCABEAUX ET D'ÉCHELLES AUX ENDROITS REQUIS, LE DÉPLACEMENT PRÉALABLE DES TUILES DE PLAFOND, L'OUVERTURE DES PORTES D'ACCÈS, ETC.

DOCUMENTS À REMETTRE

À L'INSPECTION PROVISOIRE. L'ENTREPRENEUR DEVRA FOURNIR, EN TEMPS OPPORTUN, <u>UNE COPIE ÉLECTRONIQUE</u> DES DOCUMENTS SUIVANTS. PERTINENTS AUX TRAVAUX QU'IL A EXÉCUTÉS:

LETTRE DE GARANTIE DE L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN;

DESSINS ANNOTÉS "TEL QUE CONSTRUIT" AVEC IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN;

MANUELS D'INSTRUCTIONS ET D'ENTRETIEN AVEC DESSINS ANNOTÉS:

RAPPORT ÉCRIT AFFIRMANT QUE LES SYSTÈMES ONT ÉTÉ MIS EN MARCHE ET QUE CEUX-CI OPÈRENT SELON LES PLANS, SPÉCIFICATIONS ET RECOMMANDATIONS DU MANUFACTURIER.

RAPPORT D'INSTALLATION PARASISMIQUE (ÉARS);

NOTE: TOUS LES DOCUMENTS CI-HAUT MENTIONNÉS DEVRONT ÊTRE SIGNÉS PAR SON AUTEUR.

ACCEPTATION DES TRAVAUX

SUR RÉCEPTION DE L'AVIS ÉCRIT PAR L'ENTREPRENEUR QUE CES TRAVAUX SONT TERMINÉS ET QUE L'OBTENTION D'UN CERTIFICAT D'ACCEPTATION EST REQUISE, L'INGÉNIEUR EFFECTUERA UNE PREMIÈRE INSPECTION GÉNÉRALE DE CES TRAVAUX.

IL RÉDIGERA UNE LISTE INDIQUANT LES DÉFECTUOSITÉS DONT IL JUGE DEVOIR ÊTRE CORRIGÉ. CETTE LISTE

APRÈS LA CONFIRMATION PAR ÉCRIT DE LA PART DE L'ENTREPRENEUR, QUE TOUS LES TRAVAUX SONT TERMINÉS EN CONFORMITÉ AVEC LES DOCUMENTS CONTRACTUELS ET LA "LISTE DES DÉFICIENCES NO 1" ÉMISE PAR L'INGÉNIEUR, CELUI—CI EFFECTUERA UNE SECONDE VÉRIFICATION ET PRODUIRA, S'IL Y A LIEU, LA "LISTE DES DÉFICIENCES NO 2". SI L'INSTALLATION EST CONFORME ET ACCEPTABLE, UN DOCUMENT OFFICIEL APPROUVANT LES TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ SERA ÉMIS.

L'ENTREPRENEUR SERA TENU DE DÉFRAYER TOUS LES FRAIS D'INSPECTION SUBSÉQUENTS À LA PREMIÈRE INSPECTION GÉNÉRALE, SI CETTE DERNIÈRE S'AVÈRE INSUFFISANTE POUR QUE L'INGÉNIEUR PUISSE ÉMETTRE LE DOCUMENT "APPROBATION FINALE DES TRAVAUX".

PAR CONSÉQUENT. LES LISTES DE DÉFICIENCES SUBSÉQUENTES (NO 2, NO 3, ETC.) REQUISES POUR ÉMETTRE LES MESURER LES TENSIONS DES PHASES SOUS CHARGES ET RÉGLER LES PRISES DES TRANSFORMATEURS POUR QUE DOCUMENTS D'ACCEPTATION FINALE DES TRAVAUX SERONT FACTURÉES SUR UNE BASE HORAIRE AU CLIENT PAR L'INGÉNIEUR. LE CLIENT DÉDUIRA ALORS LE MONTANT DE CETTE FACTURE, DE CELUI INSCRIT AU CONTRAT DE L'ENTREPRENEUR.

CONDITIONS__TECHNIQUES

GÉNÉRALITÉS

ÉTENDUE DES TRAVAUX

CE DEVIS SOMMAIRE POURVOIT À L'INSTALLATION COMPLÈTE DES SYSTÈMES ÉLECTRIQUES ÉNUMÉRÉS CI-DESSOUS ET MONTRÉS AUX PLANS, Y COMPRIS TOUTE LA MAIN-D'OEUVRE ET TOUS LES ACCESSOIRES, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, TELS QUE:

LES RELEVÉS EXHAUSTIFS REQUIS POUR IDENTIFIER LES CIRCUITS DES APPAREILS DANS LA ZONE DES TRAVAUX:

LA DÉMOLITION SÉLECTIVE;

L'ÉCLAIRAGE, LES PRISES ET SERVICES REQUIS DANS LES LOCAUX RÉAMÉNAGÉS:

LA MODIFICATION DE CERTAINS CIRCUITS DANS LES PANNEAUX DE DISTRIBUTION EXISTANTS;

L'ALIMENTATION DE TOUS LES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES RELOCALISÉS;

LA RELOCALISATION ET LA RÉALIMENTATION DE CERTAINS APPAREILS ET/OU ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES;

DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE DU BÂTIMENT;

RÉSEAU DE MISE À LA TERRE DE LA DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE;

SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR AVEC DISPOSITIFS DE COMMANDE;

SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE DE SECOURS PAR ACCUMULATEUR ET SIGNALISATION D'ISSUE:

PRISES ET SERVICES;

SYSTÈME DE RÉSEAU DE CONDUITS VIDE POUR LES SERVICES AUXILIAIRES (TÉLÉPHONIE, INFORMATIQUE, CÂBLODISTRIBUTION ET/OU AUTRES);

LES TRAVAUX DE TÉLÉPHONIE ET RÉSEAUTIQUE:

LES TRAVAUX D'ALARME INTRUSION;

LES TRAVAUX D'ALARME INCENDIE:

RACCORDEMENT DES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS DE MÉCANIQUE / PLOMBERIE;

RACCORDEMENT DES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS DU BÂTIMENT (QUINCAILLERIE ÉLECTRIFIÉE, ETC.)

MISE EN MARCHE ET VÉRIFICATION DU BON FONCTIONNEMENT DES SYSTÈMES;

IDENTIFICATION DU MATÉRIEL;

TOUS LES AUTRES TRAVAUX MONTRÉS AUX PLANS.

CETTE LISTE EST NON LIMITATIVE ET NE DÉGAGE AUCUNEMENT L'ENTREPRENEUR DES AUTRES TRAVAUX À EFFECTUER MONTRÉS SUR LES PLANS, AINSI QUE DES TRAVAUX ET DE LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS NON MONTRÉS AUX PLANS, MAIS REQUIS DE FAÇON ÉVIDENTE POUR LE FONCTIONNEMENT DES ÉQUIPEMENTS ET

L'ENTREPRENEUR DOIT SE CONFORMER AUX EXIGENCES D'OBLIGATION DE RÉCUPÉRATION DES DÉCHETS DÉCRITES AUX CLAUSES GÉNÉRALES DE PC ET AUX DOCUMENTS D'ARCHITECTURE.

DÉMOLITION SÉLECTIVE

LA DÉMOLITION SÉLECTIVE DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE EST LA RESPONSABILITÉ DE LA PRÉSENTE DIVISION.

EST CONSIDÉRÉE COMME DÉMOLITION SÉLECTIVE, L'ENLÈVEMENT DE TOUT MATÉRIEL QUI EST SPÉCIFIQUEMENT L'APPAREIL. LORSQUE LES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS SONT SITUÉS À L'EXTÉRIEUR, LE CONDUIT MÉTALLIQUE DÉSIGNÉ COMME DEVANT ÊTRE REMIS AU PROPRIÉTAIRE OU COMME POUVANT ÊTRE RÉUTILISÉ DANS LE CADRE DU FLEXIBLE DOIT ÊTRE ENVELOPPÉ D'UNE GAINE DE NÉOPRÈNE AVEC RACCORDS ÉTANCHES.

LE DÉBRANCHEMENT À LA SOURCE. SOIT LE POINT QUI DOIT DEMEURER OPÉRATIONNEL PENDANT LE DÉBRANCHEMENT OU QUI SERA REMIS OPÉRATIONNEL IMMÉDIATEMENT APRÈS LE DÉBRANCHEMENT, DE TOUT CONDUCTEUR D'ÉNERGIE OU FAISANT PARTIE D'UN SYSTÈME AUXILIAIRE EST DE LA RESPONSABILITÉ DE LA PRÉSENTE DIVISION.

LA DÉMOLITION IMPLIQUE L'ENLÈVEMENT DE TOUT CONDUCTEUR ET CONDUIT JUSQU'À SA SOURCE.

LES TRAVAUX DE DÉMOLITION. QU'ILS SOIFNT SÉLECTIES OU COMPLETS. COMPRENNENT LA FOURNITURE DES MATÉRIAUX, LA MAIN D'OEUVRE, LE TRAVAIL, LES OUTILS, LES ÉCHAFAUDAGES, LES ÉQUIPEMENTS DE LEVAGE AINSI QUE TOUT CE QUI EST NÉCESSAIRE POUR LE DÉMANTÈLEMENT DES SURFACES AFFECTÉES.

L'AMPLEUR GLOBALE DES TRAVAUX DE DÉMOLITION. SÉLECTIVE OU COMPLÈTE. EST INDIQUÉE SUR LES PLANS. L'ENTREPRENEUR DEVRA ÉGALEMENT CONSULTER LES PLANS DE L'ARCHITECTE POUR PRENDRE CONNAISSANCE DE TOUTE L'AMPLEUR DES TRAVAUX DE DÉMOLITION.

L'ENTREPRENEUR A LA RESPONSABILITÉ DE MAINTENIR TOUS LES SYSTÈMES OPÉRATIONNELS EN PRÉVOYANT LES RACCORDEMENTS TEMPORAIRES REQUIS. AU MOMENT OPPORTUN, CES RACCORDEMENTS TEMPORAIRES DEVRONT ÊTRE ET APPLIQUER UN APPRÊT POUR LES PROTÉGER CONTRE LA ROUILLE. RENDUS PERMANENTS SUIVANT LES PRESCRIPTIONS DE LA PRÉSENTE SECTION.

TEMPORAIRE

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL EST RESPONSABLE DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES TEMPORAIRES NÉCESSAIRES DURANT LES TRAVAUX. LE PROPRIÉTAIRE EST RESPONSABLE DES FRAIS DE RACCORDEMENT/PERMIS H-Q.

<u>IGNIFUGATION</u>

LORSQUE DES CONDUITS OU DES CÂBLES TRAVERSENT DES MURS ET DES PLANCHERS COUPE-FEU, ASSURER L'ÉTANCHÉITÉ AU FEU ET À LA FUMÉE À L'AIDE DE PRODUIT 3M, 303, FS195, CS95 ET DES TROUSSES DE SCELLEMENT DES SÉRIES 7902 ET 7904. L'INSTALLATION SERA SELON LA NORME CAN/CGSB 19.13-M87 ET LES RECOMMANDATIONS DU FABRICANT.

ÉTANCHÉIFIER LES BOITES DE SORTIE ÉLECTRIQUE INSTALLÉS DANS LES SÉPARATIONS COUPE-FEU À L'AIDE DE MASTIQUE MALLÉABLE TEL QUE HILTI CP617 OU AUTRE PRODUIT ÉQUIVALENT.

<u>ÉQUILIBRAGE DES CHARGES</u>

MESURER LE COURANT DE PHASE DES TABLEAUX DE DISTRIBUTION SOUS DES CHARGES NORMALES DE FONCTIONNEMENT ET OBTENIR LE MEILLEUR ÉQUILIBRE DE COURANT ENTRE LES DIVERSES PHASES.

LA TENSION OBTENUE SOIT À 2% PRÈS DE LA TENSION NOMINALE DU MATÉRIEL.

MATÉRIAUX ET ÉQUIPEMENTS

TOUS LES APPAREILS INSTALLÉS DEVRONT ÊTRE APPROUVÉS PAR L'ACNOR (C.S.A.) OU ULC ET PORTER L'IDENTIFICATION ATTESTANT CETTE APPROBATION.

QUALITÉ :

POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE NEUFS, EN PARFAIT ÉTAT ET DE LA MEILLEURE QUALITÉ, CONFORMÉMENT AUX TERMES DU DEVIS POUR LES FINS AUXQUELLES ILS SONT DESTINÉS.

LES PRODUITS DOIVENT ÊTRE HOMOLOGUÉS PAR CSA OU ULC. DANS LE CAS OÙ IL N'EXISTE D'AUTRE CHOIX QUE DE FOURNIR UN PRODUIT NON HOMOLOGUÉ. AVISER L'INGÉNIEUR ET OBTENIR L'APPROBATION PRÉALABLE

LES PRODUITS TROUVÉS DÉFECTUEUX AVANT LA FIN DES TRAVAUX SERONT REFUSÉS. QUELLES QUE SOIENT LES CONCLUSIONS DES INSPECTIONS PRÉCÉDENTES. LES INSPECTIONS N'ONT PAS POUR OBJET DE DÉGAGER L'ENTREPRENEUR DE SES RESPONSABILITÉS, MAIS SIMPLEMENT DE TENTER DE RÉDUIRE LES RISQUES D'OMISSION OU D'ERREUR. L'ENTREPRENEUR DEVRA ASSURER L'ENLÈVEMENT ET LE REMPLACEMENT DES PRODUITS DÉFECTUEUX À SES PROPRES FRAIS ET SERA RESPONSABLE DES RETARDS ET DES COÛTS QUI POURRAIENT EN DÉCOULER.

INSTRUCTION DU FABRICANT

À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE. SE CONFORMER AUX PLUS RÉCENTES INSTRUCTIONS ÉCRITES DU FABRICANT CONCERNANT LES MATÉRIAUX, L'ÉQUIPEMENT À UTILISER ET LES MÉTHODES DE MANUTENTION, D'ENTREPOSAGE ET D'INSTALLATION DES PRODUITS SPÉCIFIÉS. IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR D'OBTENIR DU FABRICANT DES INSTRUCTIONS COMPLÈTES POUR L'INSTALLATION DES PRODUITS.

EMPLACEMENT DES APPAREILS:

L'EMPLACEMENT INDIQUÉ POUR LES APPAREILS, PRISES DE COURANT ET AUTRES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES DOIT ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME APPROXIMATIF. AUCUN SUPPLÉMENT NE SERA DONNÉ SI L'EMPLACEMENT D'UN APPAREIL EST MODIFIÉ D'AU PLUS 10 PI. (3M).

PERCEMENTS ET DÉCOUPAGES

TOUS LES PERCEMENTS. TOUTES LES OUVERTURES OU TOUS LES DÉCOUPAGES REQUIS POUR LE CÂBLAGE ÉLECTRIQUE DOIVENT ÊTRE EXÉCUTÉS PAR

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL. LORSQU'ILS DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS SUR TOUT MATÉRIAU DE FINITION OU TOUT MATÉRIAU APPARENT DU BÂTIMENT. TOUTEFOIS, L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DEMEURE RESPONSABLE D'IDENTIFIER L'EMPLACEMENT DE CES OUVERTURES.

L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DANS TOUS AUTRES CAS.

DU SERVICE D'INSPECTION DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES.

TOUT PERCEMENT OU TOUT DÉCOUPAGE DANS TOUT ÉLÉMENT DE CHARPENTE DOIT ÊTRE SOUMIS AU CONTRÔLE D'UN INGÉNIEUR EN STRUCTURE QUI DOIT EN DONNER L'APPROBATION.

EXÉCUTER TOUT PERCEMENT DANS LE BÉTON À L'AIDE D'UNE PERCEUSE ROTATIVE.

LORSQUE LES TRAVAUX SONT EXÉCUTÉS DANS UN BÂTIMENT EXISTANT, PRENDRE LES MOYENS APPROPRIÉS AFIN DE DÉTECTER LA PRÉSENCE DES CONDUITS DANS LES DALLES ET LES MURS. TOUTE AVARIE AUX CONDUITS EXISTANTS DOIT ÊTRE RÉPARÉE PAR L'ENTREPRENEUR À SES FRAIS.

PROTECTION

PROTÉGER LE MATÉRIEL ET LES ÉLÉMENTS INSTALLÉS OU EXISTANTS CONTRE TOUT DOMMAGE PENDANT LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION.

RÉPARER LES DOMMAGES CAUSÉS AUX MATÉRIAUX ET AU MATÉRIEL ADJACENTS PAR LE REMPLACEMENT DE CEUX-CI.

RACCORDEMENT DE LA FORCE MOTRICE ET DE L'ÉQUIPEMENT

EFFECTUER TOUS LES RACCORDEMENTS DE LA FORCE MOTRICE ET DE TOUS LES APPAREILS ÉLECTRIQUES EN SE CONFORMANT AUX RECOMMANDATIONS DES MANUFACTURIERS DES DIVERS ÉQUIPEMENTS.

RACCORDER LES MOTEURS, LES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS DE MÊME QUE TOUT ÉQUIPEMENT GÉNÉRANT DES VIBRATIONS MÉCANIQUES, À L'AIDE D'UN CONDUIT MÉTALLIQUE FLEXIBLE D'UNE LONGUEUR MAXIMALE DE 40 PO. (1000 MM) PARTANT D'UNE BOÎTE DE JONCTION OU D'UN DISPOSITIF DE SECTIONNEMENT SITUÉ À PROXIMITÉ DE

PRÉVOIR UN DISPOSITIF DE SECTIONNEMENT LOCAL POUR CHAQUE ÉQUIPEMENT

MISE EN ROUTE DE L'INSTALLATION

FOURNIR LES SERVICES DE DÉMARRAGE DES INSTALLATIONS PENDANT UNE DURÉE SUFFISANTE, EN PRÉVOYANT LE NOMBRE DE VISITES NÉCESSAIRES POUR METTRE LES ÉQUIPEMENTS EN MARCHE ET FAIRE EN SORTE QUE LE PERSONNEL D'EXPLOITATION SOIT FAMILIER AVEC TOUS LES ASPECTS DE LEUR ENTRETIEN ET DE LEUR FONCTIONNEMENT.

NETTOYAGE

NETTOYER ET RETOUCHER LES SURFACES PEINTES EN ATELIER QUI ONT ÉTÉ ÉGRATIGNÉES OU ENDOMMAGÉES EN COURS D'EXPÉDITION ET D'INSTALLATION: UTILISER UNE PEINTURE DE TYPE ET DE COULEUR IDENTIQUES À LA PEINTURE D'ORIGINE.

NETTOYER LES CROCHETS, SUPPORTS, ATTACHES ET AUTRES DISPOSITIFS DE FIXATION APPARENTS, NON GALVANISÉS,

CARACTÉRISTIQUES D'INSTALLATION

HAUTEUR DE MONTAGE

LORSQUE LE BÂTIMENT EST DE "CONCEPTION SANS OBSTACLE", LES HAUTEURS DE MONTAGE DOIVENT EN PRIORITÉ RESPECTER LES EXIGENCES DE LA SECTION 3.8 DU CHAPITRE 1 DU CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC

SAUF INDICATION CONTRAIRE, DANS LES NOUVEAUX LOCAUX, UTILISER LES HAUTEURS DE MONTAGE DÉCRITES AUX

POUR L'ÉCLAIRAGE DE SECOURS, HAUT-PARLEUR EN APPLIQUE, ETC. COORDONNER AVEC L'ARCHITECTE LA HAUTEUR DE MONTAGE DES ÉQUIPEMENTS SELON LA HAUTEUR DE PLAFOND.

SAUF INDICATION CONTRAIRE, DANS LES LOCAUX EXISTANTS AFFECTÉS PAR LES TRAVAUX, HARMONISER LES HAUTEURS DE MONTAGE DES NOUVEAUX DISPOSITIFS AUX HAUTEURS DE MONTAGE DES DISPOSITIFS EXISTANTS.

Canada Canada AGENCE PARCS CANADA UNITÉ DE GESTION DE LA MAURICIE

et de l'ouest du québec 702, 5EME RUE DE LA POINTE SHAWINIGAN, (QUÉBEC)

Parks



ngénieur mécanique et électrique du bâtiment:



INGÉNIEUR STRUCTURE:







POUR SOUMISSION 9-06-27

A no. du détail

reauired

B no.de la feuille-où détail

sheet no. - where detail

C no. de la feuille—où détaillé sheet no. — where detailed

PARCS CANADA

702, 5e RUE DE LA POINTE, SHAWINIGAN, QC, G9N 1E9

SECTEUR ST-MATHIEU PARC NATIONAL DE LA MAURICIE

MISE À NIVEAU DU BÂTIMENT D'ACCUEIL

ÉLECTRICITÉ **DEVIS**

Designed b

2019-06-27

Dessiné par Drawn by ANDRÉE-ANNE BOISVERT. dess. 2019-06-27 Approuvé par Approved by 2019-06-27 RIEL DELORME, ing. Soumission Gestionnaire de projet TPSGO PWGSC Project Manage ender *Project number* No de projet Project numbe P25568/38789 1850E01 File name No feuille Sheet n E05 / 06

onçu par

RIEL DELORME, ing.

LES PRODUITS, MATÉRIAUX, APPAREILS ET PIÈCES (APPELÉS "PRODUITS" DANS LES DOCUMENTS) UTILISÉS

TOUS LES CIRCUITS MODIFIÉS DOIVENT ÊTRE CLAIREMENT IDENTIFIÉS SUR LA CARTE D'IDENTIFICATION À L'INTÉRIEUR DES PORTES DES PANNEAUX DE DISTRIBUTION.

LA PLAQUE DE RECOUVREMENT DE TOUTES LES PRISES DE COURANT ET INTERRUPTEURS DANS L'AIRE DES LES PLAQUES POUR LES PRISES DE COURANT, LES INTERRUPTEURS D'ÉCLAIRAGE DOIVENT ÊTRE EN ACIER TRAVAUX DEVRA ÊTRE IDENTIFIÉE AVEC UN AUTOCOLLANT DE TYPE P-TOUCH (TEXTE NOIR SUR RUBAN INOXYDABLE. TRANSPARENT). FOURNIR DES ÉCHANTILLONS D'AUTOCOLLANTS AU PROPRIÉTAIRE POUR APPROBATION

POUR DÉSIGNER LE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS, UTILISER DES PLAQUES SIGNALÉTIQUES ET ÉTIQUETTES CONÇUES COMME SUIT:

PLAQUES SIGNALÉTIQUES

PLAQUES À GRAVER EN PLASTIQUE LAMICÔIDE DE 1/8 PO. (3 MM) D'ÉPAISSEUR, À FACE BLANCHE ET ÂME NOIRE POUR LE MATÉRIEL ALIMENTÉ PAR LE RÉSEAU NORMAL, FIXÉES MÉCANIQUEMENT AU MOYEN DE VIS AUTO-TARAUDEUSES OU, LORSQUE IMPRATICABLE, RELIÉE À L'ÉQUIPEMENT PAR UNE ATTACHE DE NYLON.

FORMAT DES PLAQUES SIGNALÉTIQUES

LE FORMAT DES PLAQUES DOIT ÊTRE COMPATIBLE AVEC LE TEXTE À INSCRIRE EN UTILISANT UNE HAUTEUR DE LETTRE DE 3/16 PO. (5 MM) MINIMUM ET DES INTERLIGNES DE 1/8 PO. (3 MM) MINIMUM

LES TERMES À INSCRIRE SUR LES PLAQUES SIGNALÉTIQUES DOIVENT ÊTRE APPROUVÉS PAR LE PROPRIÉTAIRE AVANT LA FABRICATION DE CELLES-CI.

PRÉVOIR UNE MOYENNE DE VINGT-CINQ (25) LETTRES PAR PLAQUE ET ÉTIQUETTE.

MATÉRIEL À ÊTRE DÉSIGNÉ:

ÉQUIPEMENT SOUS COFFRET (INTERRUPTEUR, CONTACTEUR, ETC.).

APPAREILS (UNITÉ DE VENTILATION, ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE, ETC.)

PRISES DE COURANT, INTERRUPTEUR D'ÉCLAIRAGE, BOÎTE DE JONCTION, ETC.

<u>IDENTIFICATION DE LA FILERIE</u>

À L'AIDE D'UN RUBAN DE PLASTIQUE NUMÉROTÉ OU COLORÉ, MARQUER DE FAÇON PERMANENTE ET INDÉLÉBILE LES DEUX EXTRÉMITÉS DES CONDUCTEURS DE PHASE DE CHAQUE ARTÈRE ET DE CHAQUE CIRCUIT DE DÉRIVATION.

CONSERVER L'ORDRE DES PHASES ET LE MÊME CODE DE COULEUR POUR TOUTE L'INSTALLATION.

LE CODE DE COULEUR DOIT ÊTRE CONFORME À LA NORME CSA C22.10.

UTILISER DES CÂBLES DE COMMUNICATION FORMÉS DE CONDUCTEURS À REPÉRAGE COULEUR ET ASSURER LA CONCORDANCE DES COULEURS POUR TOUT LE RÉSEAU

QUINCAILLERIE D'INSTALLATION

CHEMINS DE CÂBLES DE PUISSANCE

CHEMIN DE CÂBLES DU TYPE ÉCHELLE DE CLASSE D1, EN ALUMINIUM, AVEC SUPPORTS À TOUS LES 10 PI. (3 M) MAXIMUM RÉPONDANT À TOUS LES CODES ET NORMES APPLICABLES.

CHEMINS DE CÂBLES AYANT LES DIMENSIONS SUIVANTES: LONGUEUR DES SECTIONS DROITES DE 10 PI. (3 M). CONFORMÉMENT AU CODE DE CONSTRUCTION, TELLES QUE LUMACELL. SÉRIE LS. LARGEUR DE 18 PO. (450 MM), PROFONDEUR DE 4,75 PO. (120 MM), ESPACEMENT DES DEGRÉS DE 10 PO. (250 MM) ET RAYON DES COUDES TEL QUE REQUIS.

SUSPENSION, CONDUCTEUR ET QUINCAILLERIE POUR LA CONTINUITÉ DES MASSES, ETC.)

RELIER LE CONDUCTEUR DE M.A.L.T. PRÉVU AU CHEMIN DE CÂBLES À DES INTERVALLES NE DÉPASSANT PAS 50 PI. (15 M) AFIN DE RÉALISER LA CONTINUITÉ DES MASSES DE CELUI-CI.

CÂBLES ET CONDUITS

TOUS LES CONDUCTEURS SERONT EN CUIVRE ISOLÉ À 600 VOLTS. DE TYPE RW90 OU RWU90 (SELON LES INDICATIONS). LE CALIBRE DES CONDUCTEURS DEVRA AVOIR LA MÊME VALEUR QUE LE DISJONCTEUR OU FUSIBLE PROTÉGEANT LA DÉRIVATION, SAUF EXCEPTION PRÉVUE PAR LE CODE, ET DEVRONT ÊTRE DE CALIBRE #12 AWG

SAUF INDICATION CONTRAIRE. TOUTES LES INSTALLATIONS DOIVENT ÊTRE FAITES AVEC DES CANALISATIONS DE TYPE TUBES ÉLECTRIQUES MÉTALLIQUES (EMT) DE 3/4 PO.(19 MM) DE DIAMÈTRE MINIMUM.

L'UTILISATION DE CÂBLES ARMÉS SOUPLE DE TYPE "AC90" (CÂBLE BX) EST TOUTEFOIS PERMISE POUR L'ÉCLAIRAGE EN MOBILIER ET LA SECTION ARCHITECTURE. ET LES PRISES DE COURANT DANS LES ENDROITS DISSIMULÉS TELS QUE TUILES ACOUSTIQUES ET MURS DE GYPSE.

INSTALLER UNE CORDE DE TIRAGE DANS LES CONDUITS VIDES.

ET ÉQUIPEMENTS VIBRATOIRES AINSI QU'AUX AUTRES ENDROITS INDIQUÉS.

AUCUNE INSTALLATION HORIZONTALE DE CÂBLE OU DE CONDUIT N'EST PERMISE DANS LES MURS. LES CONDUITS DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS PARALLÈLEMENT OU PERPENDICULAIREMENT AUX LIGNES D'IMPLANTATION DU BÂTIMENT.

SUR LES MURS DE BLOC, PRÉVOIR DES INSTALLATIONS EN SURFACE AVEC DES CONDUITS ET DES BOÎTES

TERMINAISONS DU CÂBLAGE

LES BORNES, COSSES ET VIS SERVANT À LA CONNEXION DES CONDUCTEURS DOIVENT CONVENIR À DES CONDUCTEURS EN CUIVRE OU EN ALUMINIUM.

BOÎTES DE JONCTION ET DE TIRAGE

TOUTES LES BOÎTES DE JONCTION OU DE TIRAGE DOIVENT ÊTRE ACCESSIBLES. CHAQUE COUVERCLE SERA MARQUÉ DU NUMÉRO DE CIRCUIT PRÉSENT DANS LA BOÎTE.

POSER LES BOÎTES DE TIRAGE DANS DES ENDROITS DISSIMULÉS, MAIS FACILES D'ACCÈS.

SEULES LES BOÎTES PRINCIPALES DE JONCTION ET DE TIRAGE SONT INDIQUÉS. POSER SUFFISAMMENT DE BOÎTES DE TIRAGE POUR QUE LES CONDUITS PLACÉS ENTRE CHAQUE BOÎTE N'AIENT PAS PLUS DE 100 PI (30 M) DE LONGUEUR OU DEUX COUDES DE 90°.

BOÎTES DE SORTIE

LES BOÎTES POUR L'INSTALLATION ENCASTRÉE DOIVENT ÊTRE DES BOÎTES DE 4" (100 MM) PAR 2" (50 MM) ET FOURNIR ET INSTALLER LES VENTILATEURS À PALES TELS QUE BIG ASS FANS MODÈLE HAIKU 52". D'UNE PROFONDEUR MINIMALE DE 1-1/2" (38 MM), OCTOGONALES 4"Ø (100MM) OU CARRÉS 4" X 4" (100 MM X 100 MM) AVEC COUVERCLE POUR CONVENIR AU FINI. LES BOÎTES À PAROIS DÉMONTABLES NE SONT PAS ACCEPTABLES.

LES BOÎTES DE SORTIE NE DOIVENT PAS ÊTRE ADOSSÉES L'UNE SUR L'AUTRE DANS UN MUR AFIN DE LIMITER LA PROPAGATION DU SON. AU MOINS UN COLOMBAGE VERTICAL DOIT SÉPARER LES BOÎTES INSTALLÉES DOS À DOS DANS UN MÊME MUR.

LES BOÎTES DE SORTIE À 347 V, POUR LES DISPOSITIFS FONCTIONNANT À CETTE TENSION, DOIVENT ÊTRE DE TYPE appropriée

PLAQUES DE RECOUVREMENT

TOUTES LES BOÎTES POUR PRISES DE COURANT ET INTERRUPTEURS DOIVENT ÊTRE MUNIES D'UN COUVERCLE DE FINITION STANDARD POUR MUR DE GYPSE OU DE TYPE ("PLASTER COVER") POUR LES MURS DE PLÂTRE.

PRODUITS – ÉCLAIRAGE ET PRISES

<u>DISPOSITIFS D'ÉCLAIRAGE</u>

FOURNIR ET INSTALLER LES INTERRUPTEURS INDIQUÉS AUX PLANS, POUR USAGE ROBUSTE, BLANC, TEL QUE LEVITON, MODÈLE 1101-CW (120V,15A),

FOURNIR ET INSTALLER LES GRADATEURS À GLISSIÈRE INDIQUÉS AUX PLANS, 120V, 600W, TEL QUE LEVITON, SÉRIE

FOURNIR ET INSTALLER LES MODULES DE PUISSANCE "POWER-PACK" POUR LE CONTRÔLE D'ÉCLAIRAGE INDIQUÉS AUX PLANS, 120V, TEL QUE SENSOR SWITCH, MODÈLE PP-20. MONTAGE SELON LES SPÉCIFICATIONS DU MANUFACTURIER.

FOURNIR ET INSTALLER LES DÉTECTEURS DE PRÉSENCE INDIQUÉS AUX PLANS, <u>TEL QUE SENSOR SWITCH, MODÈLE</u> WSX-PDT (INTERRUPTEUR) ET NCM-6 (PLAFOND ÉLEVÉ).

À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES. LA HAUTEUR DE MONTAGE DOIT ÊTRE TELLE QUE L'EXISTANT.

APPAREILS D'ÉCLAIRAGE

VALIDER AVEC L'ARCHITECTE LA SÉLECTION DE COULEUR DES APPAREILS.

FOURNIR ET INSTALLER LES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE INDIQUÉS AUX PLANS

FOURNIR LES LAMPES REQUISES POUR CHACUN DES APPAREILS.

TOUS LES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE DOIVENT ÊTRE APPROUVÉS CSA ET/OU ULC.

PRÉVOIR TOUTE LA QUINCAILLERIE POUR LA SUSPENSION ET LA FIXATION DES LUMINAIRES.

ÉCLAIRAGE DE SECOURS

VALIDER AVEC L'ARCHITECTE LA SÉLECTION DE COULEUR DES APPAREILS.

UNITÉS À BATTERIE AVEC ACCUMULATEUR SCELLÉ SANS ENTRETIEN, DURÉE DE VIE DE 10 ANS, AVEC CHARGEUR AUTOMATIQUE, TOUS LES COMPOSANTS STANDARDS ET SUPPORT DE MONTAGE. CAPACITÉ DE 100 WATTS, 12 V.C.C. AVEC LAMPES DE 4 WATTS DEL (SI INDIQUÉS), COULEUR BLANCHE, TELLES QUE LUMACELL, SÉRIE RG12S100.

PHARES SATELLITES, SIMPLE OU DOUBLE SELON LES INDICATIONS AUX PLANS, BASE DE TYPE THERMOPLASTIQUE DE COULEUR BLANCHE, 12 V.C.C, 4W (6W POUR LES ENDROITS INDIQUÉS AUX PLANS) PAR LAMPE DEL, TELS QUE LUMACELL, SÉRIE MQM.

ENSEIGNES DE SORTIE, DE TYPE À DIODES ÉLECTROLUMINESCENTES (DEL) AYANT UNE DURÉE DE VIE DE 25 ANS, À PICTOGRAMME VERT. DE COULEUR BLANCHE, MODÈLE UNIVERSEL À MONTAGE SELON LES INDICATIONS ET

PRISES DE COURANT

L'ENTREPRENEUR DOIT INSTALLER TOUS LES ACCESSOIRES REQUIS (PROTECTEUR DE SORTIE, QUINCAILLERIE DE LES PRISES DE COURANT DOIVENT ÊTRE DE TYPE DECORA, CLASSE "COMMERCIAL", EN PLASTIQUE MOULÉ AVEC CONTACT À FROTTEMENT DOUBLE À RESSORT. AVEC MISE À LA MASSE EN "U". TELLES QUE LEVITON, MODÈLE CR15-W (5-15R), CR20-W (5-20R), 7599-W (5-15R DDFT).

À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, LA HAUTEUR DE MONTAGE DOIT ÊTRE TELLE QUE L'EXISTANT.

PRODUITS - CHAUFFAGE

APPAREIL DE CHAUFFAGE

VALIDER AVEC L'ARCHITECTE LA SÉLECTION DE COULEUR DES APPAREILS.

FOURNIR ET INSTALLER LES APPAREILS DE CHAUFFAGE INDIQUÉS AUX PLANS, COORDONNER LES FONDS DE CLOUAGE AVEC L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL. COORDONNER LA LOCALISATION DES RELAIS TRIAC AVEC L'ENTREPRENEUR EN CONTRÔLE, SI REQUIS. COORDONNER L'ENCOMBREMENT DES APPAREILS AVEC L'ENTREPRENEUR

THERMOSTATS

CONDUITS MÉTALLIQUES FLEXIBLES ET ÉTANCHES POUR LES RACCORDEMENTS DE MOTEURS, DE TRANSFORMATEURS LES THERMOSTATS PLEINE TENSION DES CHAMBRES DOIVENT ÊTRE DE TYPE ÉLECTRONIQUE INTELLIGENT NON-PROGRAMMABLE ET FONCTIONNER À 240 V, 3000W, AVOIR UNE GAMME DE TEMPÉRATURE DE 3-30°C, PRÉCISION INFÉRIEURE À 0.1°C, TEL QUE STELPRO, MODÈLE STE402NP.

> FOURNIR LES THERMOSTATS INTÉGRÉS AUX APPAREILS LORSQU'INDIQUÉ AUX PLANS. LES THERMOSTATS DOIVENT ÊTRE DE TYPE ANTIVANDAL.

> LE STATIONNEMENT. REMETTRE LES CLEFS DES COUVRE-THERMOSTAT AU PROPRIÉTAIRE DU BÂTIMENT.

RELAIS DE PUISSANCE

L'ENTREPRENEUR ÉLECTRIQUE EST RESPONSABLE DE RACCORDER LA PARTIE PUISSANCE DES RELAIS FOURNIS PAR MÉCANIQUE POUR LE BON FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME.

<u>SERPENTINS</u>

LES SERPENTINS ÉLECTRIQUES DE GAINE DE VENTILATION SERONT FOURNIS ET INSTALLÉS PAR LA SECTION VENTILATION ET ILS SERONT RACCORDÉS (PUISSANCE SEULEMENT) PAR LA DIVISION ÉLECTRICITÉ.

PRODUITS - AUTRES ÉQUI<u>PEMENTS</u>

VENTILATEURS À PALES

VALIDER AVEC L'ARCHITECTE LA SÉLECTION DE COULEUR DES APPAREILS.

SERVICES AUXILIAIRES

TÉLÉCOMMUNICATIONS (TÉLÉPHONIE/INFORMATIQUE/CÂBLODISTRIBUTION)

L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DEVRA PRÉVOIR LES SERVICES D'UN SOUS-TRAITANT SPÉCIALISÉ EN <u>TÉLÉCOMMUNICATIONS</u> POUR LES TRAVAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS,

L'ENTREPRENEUR DEVRA FOURNIR ET INSTALLER UN RÉSEAU DE BOÎTES DE SORTIES MURALES ET CONDUITS ÉLECTRIQUES PUIS INSTALLER LE CÂBLAGE ET LES DISPOSITIFS DE CÂBLAGE ASSOCIÉS TEL QUE MONTRÉ AUX PLANS. LE RACCORDEMENT FINAL SERA EXÉCUTÉ PAR LE PROPRIÉTAIRE.

PRÉVOIR TOUT LE MATÉRIEL. LA QUINCAILLERIE. LES ACCESSOIRES. LE TRAVAIL. LA MAIN-D'OEUVRE POUR UNE INSTALLATION COMPLÈTE DES BOÎTES DE SORTIES MURALES, DES CONDUITS, DU CÂBLAGE ET DISPOSITIFS DE

L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DEVRA FOURNIR ET INSTALLER UN RÉSEAU DE BOÎTES DE SORTIES MURALES. CONDUITS VIDES ET BOITES DE TIRAGE TEL QUE MONTRÉ AUX PLANS.

LES TRAVAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS SERONT ENTIÈREMENT CONFIÉS À UN ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ EN Systèmes de télécommunications.

L'ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ DOIT PRÉVOIR TOUT LE MATÉRIEL, LA QUINCAILLERIE, LES ACCESSOIRES, LE TRAVAIL LA MAIN-D'OEUVRE POUR UNE INSTALLATION COMPLÈTE DU CÂBLAGE, DISPOSITIFS DE CÂBLAGE ET TERMINAISONS ENTRE LES SORTIES MURALES ET LES MONTURES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS, TELLES QUE MONTRÉES AUX PLANS

POUR CHAQUE NOUVELLE SORTIE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS MONTRÉE AUX PLANS, PRÉVOIR UN CÂBLE CATÉGORIE

5E (4 PAIRES #24-AWG) ENTRE CETTE SORTIE ET LA SALLE SERVEUR. UTILISER UNE COULEUR DE CÂBLE DIFFÉRENTE POUR CHAQUE TYPE DE SERVICE (EX. BLEU POUR INFORMATIQUE, BLANC POUR TÉLÉPHONIQUE). À CHAQUE EXTRÉMITÉ DES CÂBLES ET SUR LES PRISES DE TÉLÉCOMMUNICATION, FAIRE L'IDENTIFICATION PAR

DOIT ÊTRE VISIBLE LORSQUE CELLES-CI SONT ENCLENCHÉES DANS LA PLAQUE DE MONTAGE. EFFECTUER DES TESTS DE POLARITÉ ET DE CONTINUITÉ. FOURNIR TOUS LES RÉSULTATS DES TESTS ET CORRIGER

AUTOCOLLANT EN PLASTIQUE IMPRIMÉ MÉCANIQUEMENT AVEC NUMÉRO SÉQUENTIEL. L'IDENTIFICATION DES PRISES

TOUTES LES INSTALLATIONS EN SURFACE DU CÂBLAGE RÉSEAUTIQUE ET TÉLÉPHONIQUE DEVRA ÊTRE FAITES AVEC DES CANALISATIONS DE TYPE TUBES ÉLECTRIQUES MÉTALLIQUES (EMT) DE 3/4PO. L'UTILISATION DES CÂBLES SOUPLES SANS CANALISATION EST TOUTEFOIS PERMISE DANS LES PLAFONDS DE TUILES ACOUSTIQUES AMOVIBLES

LE CÂBLAGE TÉLÉPHONIQUE/INFORMATIQUE DOIT SATISFAIRE AUX CRITÈRES DE RENDEMENT DE LA CATÉGORIE 6 (250 HZ).

LES NOUVELLES SORTIES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS SERONT INSTALLÉES DANS DES BOÎTES COMBINÉES (TÉLÉPHONE/INFORMATIQUE).

L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DEVRA PRÉVOIR LES SERVICES D'UN SOUS—TRAITANT SPÉCIALISÉ EN ALARME INCENDIE POUR LES TRAVAUX D'ALARME INCENDIE.

L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DEVRA FOURNIR ET INSTALLER UN RÉSEAU DE BOÎTES DE SORTIE, CONDUITS VIDES ET BOITES DE TIRAGE POUR LES ÉQUIPEMENTS D'ALARME INCENDIE. COORDONNER L'INSTALLATION DES CONDUITS AVEC LES TRAVAUX D'ARCHITECTURE POUR DISSIMULER LES CONDUITS.

UTILISER LA FILERIE RECOMMANDÉE PAR LE MANUFACTURIER ET L'INSTALLER DANS UN CONDUIT EMT ROUGE (EN SURFACE). L'UTILISATION DE CÂBLES SOUPLE FAS ROUGE (CONSTRUCTION COMBUSTIBLE) OU CÂBLE SOUPLE FAS ARMÉ (CONSTRUCTION INCOMBUSTIBLE) EST TOUTEFOIS PERMISE DANS LES PLAFONDS EN TUILES ACOUSTIQUES AMOVIBLES ET MURS DE GYPSE, SANS TOUTEFOIS TRAVERSER UNE SÉPARATION COUPE-FEU HORIZONTALE (PLANCHER, PLAFOND)

PRÉVOIR LA PROGRAMMATION REQUISE ET LE RACCORDEMENT DANS LE PANNEAU D'ALARME INTRUSION SUITE À l'installation des dispositifs.

L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE LOCALISER LES BOUCLES DE DÉTECTION ET DE SIGNALISATION EXISTANTES. LORS DE LA MISE EN MARCHE FINALE DU SYSTÈME, FOURNIR AU PROPRIÉTAIRE OU SON REPRÉSENTANT UNE FORMATION SIMPLIFIÉE PRÉSENTANT LES PRINCIPALES FONCTIONS DU SYSTÈME.

MANUFACTURIERS ACCEPTÉS: MIRCOM, HONEYWELL, EDWARDS, TYCO.

ALARME INTRUSION

L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DEVRA PRÉVOIR LES SERVICES D'UN SOUS-TRAITANT SPÉCIALISÉ EN ALARME INTRUSION POUR LES TRAVAUX D'ALARME INTRUSION.

L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DEVRA FOURNIR ET INSTALLER UN RÉSEAU DE BOÎTES DE SORTIE, CONDUITS VIDES ET BOITES DE TIRAGE POUR LES ÉQUIPEMENTS D'ALARME INTRUSION. COORDONNER L'INSTALLATION DES CONDUITS AVEC LES TRAVAUX D'ARCHITECTURE POUR DISSIMULER LES CONDUITS.

FOURNIR ET INSTALLER UN NOUVEAU SYSTÈME COMPLET D'ALARME INTRUSION DANS LE BÂTIMENT. PRÉVOIR TOUTES LES COMPOSANTES ET LA FILERIE POUR UN SYSTÈME COMPLET ET ENTIÈREMENT OPÉRATIONNEL.

UTILISER LA FILERIE RECOMMANDÉE PAR LE MANUFACTURIER ET L'INSTALLER DANS UN CONDUIT EMT (EN SURFACE). L'UTILISATION DE CÂBLES SOUPLE EST TOUTEFOIS PERMISE DANS LES PLAFONDS EN TUILES ACOUSTIQUES AMOVIBLES ET MURS DE GYPSE, SANS TOUTEFOIS TRAVERSER UNE SÉPARATION COUPE-FEU HORIZONTALE (PLANCHER, PLAFOND).

FOURNIR UN COUVRE-THERMOSTAT POUR TOUS LES THERMOSTATS PRÉSENTS DANS LES AIRES COMMUNES ET DANS LES COMPOSANTES MONTRÉES AU PLAN SONT À TITRE INDICATIF, AJOUTER DES DÉTECTEURS SUPPLÉMENTAIRES SI CELA EST REQUIS POUR ASSURER UNE COUVERTURE COMPLÈTE.

PRÉVOIR LA QUINCAILLERIE REQUISE POUR LE RACCORDEMENT À UNE CENTRALE DE SURVEILLANCE.

FOURNIR UN CONTRAT DE SURVEILLANCE POUR UNE PÉRIODE DE UN AN.

LES DISPOSITIFS DE DÉTECTION ET SIGNALISATION D'ALARME INCENDIE SERONT RACCORDÉS AU PANNEAU D'ALARME

LORS DE LA MISE EN MARCHE FINALE DU SYSTÈME, FOURNIR AU PROPRIÉTAIRE OU SON REPRÉSENTANT UNE FORMATION MONTRANT LES FONCTIONS DU SYSTÈME.

MANUFACTURIERS ACCEPTÉS : PARADOX, DSC

PORTES AUTOMATIQUES

RACCORDER LES BOUTONS D'OUVERTURE DE PORTE POUR PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE.

DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE

INTERRUPTEURS DE SÉCURITÉ (SECTIONNEURS)

LES INTERRUPTEURS DE SÉCURITÉ, AVEC OU SANS FUSIBLE, DOIVENT ÊTRE DE CLASSE ROBUSTE DU TYPE À ENCLENCHEMENT ET DÉCLENCHEMENT RAPIDE ET À LAMES VISIBLES EN POSITION HORS (DÉCLENCHÉE) LORSQUE LA PORTE EST OUVERTE. LA PORTE ET LE MÉCANISME DOIVENT ÊTRE VERROUILLABLES. UNE INDICATION DES POSITIONS ("OUVERT" ET "FERMÉ") DOIT APPARAÎTRE SUR LE COUVERCLE DU COFFRET. UN BLOC DE NEUTRE DOIT ÊTRE PRÉSENT LORSQU'UN CONDUCTEUR NEUTRE EST UTILISÉ DANS LE CIRCUIT (COMPLET AVEC CONTACT AUXILIAIRE) LES INTERRUPTEURS INSTALLÉS À L'EXTÉRIEUR DOIVENT ÊTRE NEMA 3R.

TELS QU'EATON, SÉRIE HD

MANUFACTURIERS ACCEPTÉS : EATON, SIEMENS, SQUARE-D.

POUR LA PROTECTION DE LA FORCE MOTRICE ET CHARGES DE CHAUFFAGE, LES FUSIBLES DOIVENT ÊTRE DE TYPE "HRC", FORME 1, CLASSE "J", D'UNE CAPACITÉ D'INTERRUPTION DE 200 000 AMPÈRES, TEL QUE FABRIQUÉ PAR FERRAZ SHAWMUT-MERSEN.

LES FUSIBLES POUR LES MOTEURS ET LES TRANSFORMATEURS DOIVENT ÊTRE À ACTION TEMPORISÉE.

DISJONCTEURS / SUPPORTS

TOUS LES DISJONCTEURS DOIVENT ÊTRE VISSÉS ET COMPORTER DES MANETTES DE COMMANDE À TROIS (3) POSITIONS: "EN CIRCUIT", "HORS CIRCUIT" ET "DÉCLENCHÉ". LES DISJONCTEURS 2 PÔLES ET 3 PÔLES DOIVENT ÊTRE À DÉCLENCHEMENT COMMUN, MOULÉS D'UNE SEULE PIÈCE.

INCLURE LES SUPPORTS DE MONTAGE.

L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE FOURNIR LES DISJONCTEURS ET SUPPORTS COMPATIBLES AVEC LES PANNEAUX EXISTANTS.

MISE À LA TERRE

FOURNIR ET INSTALLER TOUS LES CÂBLES, LES RACCORDS, ETC. REQUIS POUR UNE MISE À LA TERRE EFFICACE DES SYSTÈMES ÉLECTRIQUES ET MÉCANIQUES. MESURER LA RÉSISTANCE OHMIQUE AU PANNEAU POUR TOUTES CHARGES RACCORDÉES.

SAUF INDICATION CONTRAIRE, UN CONDUCTEUR EN CUIVRE ISOLÉ DE COULEUR VERTE ET DE CALIBRE ADÉQUAT TEL QUE PRESCRIT PAR LA NORME CSA C22.10 DOIT ÊTRE INSTALLÉ À L'INTÉRIEUR DES CONDUITS FLEXIBLES ET DES CONDUITS NON MÉTALLIQUES POUR ASSURER LA CONTINUITÉ DE LA MISE À LA TERRE.

UN RACCORD PAR VIS DE SERRAGE OU À COMPRESSION DOIT ÊTRE UTILISÉ POUR ASSURER LA CONTINUITÉ DE LA MISE À LA TERRE DES CONDUITS MÉTALLIQUES DE TYPE EMT ENTRE LES APPAREILS.

ATTACHES ET SUPPORTS

ATTACHES ET SUPPORTS D'ÉQUIPEMENTS

ASSUJETTIR L'ÉQUIPEMENT AUX SURFACES CREUSES OU PLEINES EN MAÇONNERIE, EN TUILE ET EN PLÂTRE, À L'AIDE D'ANCRAGES EN PLOMB OU DOUILLES EN NYLON.

ASSUJETIR L'ÉQUIPEMENT AUX SURFACES EN BÉTON COULÉ, À L'AIDE D'ANCRAGES EXPANSIBLES À ENCASTRER.

SUPPORTS PROFILÉS EN "U"

BARRES DE SUPPORTS, PROFILÉES EN "U", DE 1 5/8 PO. X 1 5/8 PO. (41,28 MM X 41,28 MM) DE CALIBRE 12.

ÉQUIPEMENT DE FIXATION POUR CONDUITS OU CÂBLES, CONSTITUÉ D'AGRAFES DE BOULONS À RESSORT ET DE SERRE-CÂBLES CONÇUS COMME ACCESSOIRES AUX BARRES DE SUPPORT DES PROFILÉS EN "U".

ATTACHES ET SUPPORTS POUR CONDUITS ET CÂBLES

TOITURE : UTILISER DES BLOCS DE SUPPORT POUR CHEMIN DE CÂBLES TELS QUE CLEARLINE TECHNOLOGIES, DE LA SÉRIE SELON L'APPLICATION.

FIXATION POUR ASSUJETTIR LES CÂBLES OU CONDUITS APPARENTS À LA CHARPENTE OU AUX ÉLÉMENTS DE STRUCTURE.

BRIDES À UN TROU EN ACIER POUR FIXER EN SURFACE LES CONDUITS OU CÂBLES DE 2 PO. (50 MM) DE DIAMÈTRE OU MOINS, BRIDES À DEUX TROUS EN ACIER POUR FIXER LES CONDUITS ET CÂBLES DE PLUS DE 2 PO. (50 MM) DE DIAMÈTRE.

NE PAS UTILISER DE FIL DE LIGATURE NI DE FEUILLARD PERFORÉ POUR SUPPORTER OU FIXER LES CANALISATIONS. CONDUITS OU LES CÂBLES.

ASSURER UN SUPPORT CONVENABLE POUR LES CANALISATIONS ET LES CÂBLES POSÉS VERTICALEMENT

JUSQU'À L'ÉQUIPEMENT LORSQU'IL N'Y A AUCUN SOUTIEN MURAL. NE PAS UTILISER LES SUPPORTS NI L'ÉQUIPEMENT INSTALLÉ POUR D'AUTRES CORPS DE MÉTIER, COMME

PROTECTION PARASISMIQUE DES ÉLÉMENTS ET ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

<u>GÉNÉRALITÉS</u>

LES DISPOSITIFS DE PROTECTION PARASISMIQUE DOIVENT PRÉVENIR LES DÉPLACEMENTS AINSI QUE LES DOMMAGES DUS AUX MOUVEMENTS HORIZONTAUX, VERTICAUX ET À TOUT RENVERSEMENT.

LES DISPOSITIFS NE DOIVENT EN AUCUN CAS NUIRE AU FONCTIONNEMENT NORMAL DES SYSTÈMES ÉLECTROMÉCANIQUES. DE PLUS, ILS DOIVENT AGIR EN SOUPLESSE ET DANS TOUTES LES DIRECTIONS SANS TOUTEFOIS NUIRE AUX ÉLÉMENTS INSONORES ET ANTIVIBRATOIRES.

ABRÉVIATIONS

CCQ : CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC.

SUPPORT DE CONDUITS OU DE CÂBLES.

DPP: DISPOSITIFS DE PROTECTION PARASISMIQUE.

ÉARS : ÉVALUATION DU RISQUE SISMIQUE (PAR CALCULS DES CHARGES SISMIQUES, SELON LES EXIGENCES DE LA PARTIE 4 DU CCQ) ET ATTÉNUATION DU RISQUE SISMIQUE (PAR CONCEPTION D'UN SPP ADÉQUAT QUI RESPECTE LES CALCULS RÉALISÉS).

SÉMB : SYSTÈME ÉLECTROMÉCANIQUE DU BÂTIMENT, INCLUANT, SANS S'Y LIMITER L'ÉCLAIRAGE ET LA DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE

SPP: SYSTÈME DE PROTECTION PARASISMIQUE.

RÉALISATION

LE SOUS-TRAITANT DU SÉMB DOIT PRÉVOIR LE COÛT DE CONCEPTION DU SPP CONFORME AU CCQ, PAR UN INGÉNIEUR SPÉCIALISÉ EN CONCEPTION DE SPP DES SÉMB, MEMBRE DE L'OIQ, AINSI QUE LE MATÉRIEL ET LA MAIN-D'OEUVRE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES DPP SPÉCIFIÉS PAR CET INGÉNIEUR.

À LA FIN DES TRAVAUX, CET INGÉNIEUR DEVRA VÉRIFIER L'INSTALLATION DU SPP ET FOURNIR UN RAPPORT D'ÉARS QUI INCLUT LES CALCULS DE CHARGES SISMIQUES ET LES MOYENS DE LES CONTRER, ET UNE ATTESTATION QUE LE SPP. TEL QUE VÉRIFIÉ. EST CONFORME À SES EXIGENCES ET AUX EXIGENCES DU CCQ.



AGENCE PARCS CANADA UNITÉ DE GESTION DE LA MAURICIE et de l'ouest du québec 702, 5EME RUE DE LA POINTE SHAWINIGAN, (QUÉBEC) G9N 1E9



INGÉNIEUR MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE DU BÂTIMENT:

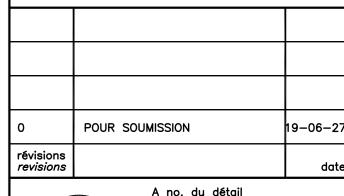


INGÉNIEUR STRUCTURE:









sheet no. — where detailed

PARCS CANADA

702, 5e RUE DE LA POINTE,

PARC NATIONAL DE LA MAURICIE

detail no.

B no.de la feuille-où détail

sheet no. — where detail

C no. de la feuille-où détaillé

SHAWINIGAN, QC, G9N 1E9 MISE À NIVEAU DU BÂTIMENT D'ACCUEIL SECTEUR ST-MATHIEU

Dessin ÉLECTRICITÉ DEVIS

onçu par	Designed b			
RIEL DELORME, ing.	2019-06-27 Date			
essiné par	Drawn b			
ANDRÉE-ANNE BOISVEF	RT, dess. 2019-06-27			
	Date			
prouvé par	Approved b			
RIEL DELORME, ing.	2019-06-27			
	Date			
oumission	Gestionnaire de projet TPSG			
nder	PWGSC Project Manage			
de projet Project number	No de projet <i>Project numbe</i>			
P25568/38789	1850			
SGC <u>PWGSC</u> om du fichier <i>Fil</i>	<u> Client </u>			

File name No feuille

Sheet n

E06 / 06

1850E01

No de plan ou dessin